



formation  
Jeunesse  
**Représentation**  
international  
Innovation sociale  
fédéralisme

## DOSSIER DE PRESSE

Un an après :  
l'urgence **d'agir**  
pour ne pas **SACRIFIER**  
la **jeunesse**

ENQUÊTE FAGE - IPSOS

+ d'infos sur

[www.fage.org](http://www.fage.org)



<b>EDITO</b>	<b>p. 03</b>
<b>L'impact de la crise sur la santé des jeunes</b>	<b>p. 04</b>
<b>La nécessité de créer un réel filet de sécurité pour les jeunes</b>	<b>p. 07</b>
<b>Prévenir et guérir le décrochage dans l'enseignement supérieur</b>	<b>p. 10</b>
<b>Les jeunes en recherche d'emploi toujours victimes de la crise</b>	<b>p. 12</b>
<b>L'incertitude de la jeunesse face à l'avenir</b>	<b>p. 14</b>
<b>Annexe : résultats complets</b>	<b>p. 17</b>

Pour la deuxième année consécutive, la FAGE publie une enquête commandée auprès de l'institut de sondage IPSOS, retraçant ainsi les problématiques concernant l'ensemble des jeunes, qu'elles ou ils soient étudiant·e·s, en stage, à la recherche d'un emploi ou actif·ve·s. Cette dernière est l'occasion de réaliser d'une part une analyse de l'évolution des différentes difficultés vécues par les jeunes, et d'autre part une évaluation des mesures prises pendant la crise sanitaire, rapidement devenue sociale et économique.

Notre jeunesse déjà éprouvée par la précarité et l'isolement social a été d'autant plus fragilisée : difficultés financières, aggravation de son état psychologique et incompréhension des décisions politiques. Pourtant, la FAGE alerte depuis des années sur le manque de moyens dans l'enseignement supérieur et dans les politiques de jeunesse. Le bilan est désormais tiré. Force est de constater que les universités et l'ensemble des acteur·rice·s politiques n'en ont pas fait suffisamment.

Ce manque de moyens structurels n'a pas permis de relever les défis qu'étaient ceux de la crise, que ce soit sur le versant pédagogique, social ou administratif. Les universités n'ont pas été à la hauteur. Le Gouvernement quant à lui, a mis en place certains dispositifs, tels que le ticket RU à 1 euro pour l'ensemble des étudiant·e·s ou encore les « chèques psy ». Saluées, ces mesures n'en restent pas moins très tardives et ne répondent pas totalement aux besoins sociaux. Ainsi, il est plus que jamais le moment de repenser intégralement notre système d'aides sociales : cette réforme des bourses attendue depuis de nombreuses années doit réellement voir le jour.

En proie à l'impossibilité de se restaurer convenablement, des dizaines de milliers de jeunes ont dû se tourner vers l'aide alimentaire. Ainsi, en 2020, autant d'étudiantes et d'étudiants ont été accueilli·e·s dans les épiceries sociales et solidaires du réseau de la FAGE – les AGORAé – que depuis leur création en 2011. Autant de jeunes continuent à se rendre à des distributions alimentaires et c'est à ce jour plus de 150 000 paniers de biens alimentaires ou d'hygiène qui ont été distribués par le réseau de la FAGE.

La précarité alimentaire a beaucoup été médiatisée, mais les effets de la crise sont pluriels : orientation revue à la baisse, abandon d'un projet de mobilité, insertion professionnelle parfois impossible, parcours académique durement touché, renforcement des troubles somatiques et psychologiques sont autant de difficultés vécues par une trop grande partie des jeunes.

Souvent vantée, la résilience de la jeunesse ne peut être la solution à tous les maux : elle laisse au bord de la route des milliers de jeunes et brise des projets personnels. C'est pourquoi il appartient aux pouvoirs publics d'impulser des mesures fortes de soutien à celle-ci. Entre constats et propositions, nous appelons l'ensemble des acteur·rice·s à se mobiliser pour permettre à notre jeunesse de regagner espoir en l'avenir, faire en sorte que cette résilience n'ait pas été vaine.



**Paul MAYAUX**  
Président de la FAGE



# L'impact de la crise sur la santé des jeunes

Depuis la 1<sup>ère</sup> étude réalisée par la FAGE et IPSOS en juin 2020, **force est de constater que la santé des jeunes se détériore** : ce sont désormais plus des trois quarts d'entre elles et eux qui déclarent avoir été affecté·e·s au niveau psychologique, affectif ou physique (76%, +3pts) depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, une proportion qui s'élève à 83 % (+4 points) pour les étudiant·e·s.



Cette détresse vécue par les jeunes depuis le début de la crise sanitaire est d'autant plus inquiétante que **plus du quart d'entre elles et eux déclarent avoir eu des pensées suicidaires depuis le début de la crise** (27%), une proportion qui a progressé de 4 points en 9 mois. **Concernant les étudiant·e·s, ce chiffre atteint les 31%**, soit une forte et inquiétante augmentation de 10 points en 9 mois.

Cette situation se révèle d'autant plus alarmante que deux étudiant·e·s sur cinq ont renoncé à des soins depuis mars 2020 (40%, +11pts), et c'est avant tout pour des raisons financières (43% ; +11pts). Ce résultat fait écho aux difficultés rencontrées et évoquées par certains jeunes et étudiant·e·s à payer des actes médicaux ou des médicaments (respectivement 39% et 41%).

“ *La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.* ”

Organisation Mondiale de la Santé

Seule une approche systémique de la santé, sur ses versants physique et mental, curatif et préventif, permettra de mettre à disposition des jeunes et des étudiant·e·s des solutions efficaces et structurelles.

➔ **La FAGE demande le remboursement des consultations chez le ou la psychologue pour toute la population**

*D'après l'enquête FAGE-IPSOS, 74 % des jeunes sont favorables à cette mesure*



Cette mesure curative doit permettre aux jeunes et à leur entourage de bénéficier d'un soutien psychologique sans reste à charge. Les risques psycho-sociaux sont loin d'être apparus avec la crise sanitaire. Il n'en reste pas moins que cette dernière a potentialisé leur prévalence et que celle-ci restera une réelle source de préoccupation après la sortie de crise sanitaire. Une telle mesure permettra donc de considérer la santé mentale des jeunes, mais également celle de leur entourage. De plus, les jeunes n'étant pas en études actuellement ne peuvent bénéficier du chèque d'accompagnement psychologique, une mesure les incluant doit donc être déployée.

Une mise en œuvre de cette mesure via les structures d'exercice coordonné où seraient présent·e·s des psychologues salarié·e·s, permettrait une effectivité à court terme. De plus, cela garantirait un parcours de soin coordonné en incluant la ou le médecin généraliste.

→ **La FAGE demande la mise en place d'une structure dédiée à l'amélioration de la qualité de vie et d'études des étudiant·e·s**

*D'après l'enquête FAGE-IPSOS, 83 % des étudiant·e·s sont favorables à la création de cette structure*

Afin de diminuer la part des risques psycho-sociaux imputables aux études et aux aspects académiques, cette structure devra notamment :

- Prendre en compte l'intégralité des facteurs impactant la santé mentale des étudiant·e·s ;
- Impulser des bonnes pratiques à destination des établissements de l'enseignement supérieur (respect du processus de Bologne avec la prise en compte du temps de travail personnel dans les ECTS, approche par compétences...) ;
- Au même titre que ce que propose le Centre national d'appui (CNA) à la qualité de vie pour les étudiant·e·s en santé, cette structure devra être à même de proposer des formations à destination des étudiant·e·s, du corps enseignant et des membres du personnel administratif.



Elle doit être accompagnée, après recensement des dispositifs existants, de la mise en place de cellules locales, externes aux établissements, permettant à un étudiant en situation de mal-être du fait de ses études ou stage (harcèlement, violences sexistes et sexuelles, pressions...), d'être accompagné·e et extrait·e de la situation de maltraitance. Des sanctions, telle que la suspension de la personne mise en cause et/ou de l'agrément d'un terrain de stage, doivent pouvoir être prises.

→ **La FAGE demande la mise en place d'un cadrage national afin de développer les services de santé universitaires en tant que réels acteurs de la santé des étudiant·e·s**

Tant sur le plan préventif que curatif, les services de santé universitaires (SSU) ont un grand rôle à jouer. Cependant, de grandes disparités sont présentes entre les universités et les structures de santé. Il est pourtant nécessaire que ces structures permettent aux étudiant·e·s d'identifier l'université comme un acteur central de leur santé.

La FAGE prône un développement des SSU en tant que centres de santé universitaires, ces derniers permettant d'augmenter l'offre de soins et le service rendu aux étudiant·e·s. Ils présentent également l'avantage d'allier soins et prévention et donc de proposer un parcours de santé de proximité pour les étudiant·e·s. Cela doit également permettre aux étudiant·e·s de ne pas avoir à avancer de frais.



Il est donc nécessaire de proposer un cadre comprenant notamment les éléments suivants : gouvernance, offre de soin et dynamique territoriale.



➔ Afin de compléter ces dispositifs et promouvoir l'entraide par les pairs, pour les étudiant·e·s volontaires, la FAGE demande également la généralisation des dispositifs de formation aux premiers secours en santé mentale dans les établissements d'enseignement supérieur.

## Focus étudiant·e·s en santé

Un·e étudiant·e en santé sur trois, c'est le nombre d'étudiant·e·s en santé ayant eu des pensées suicidaires depuis le début de la crise sanitaire (32%). Lors du premier confinement, en mars 2020, c'était déjà un·e étudiant·e sur quatre qui avait eu des pensées suicidaires (25%). Ce sont également 84% (+15 points) des étudiant·e·s en santé qui déclarent avoir ressenti le besoin de se confier, d'être écouté·e.



La population étudiante - dans son ensemble - souffre d'une prévalence des risques psychosociaux plus élevée par rapport à la population générale. Les étudiant·e·s en santé sont d'autant plus touché·e·s par ces risques notamment de par la complexité de leurs études, la relation soignant·e/soigné·e, la confrontation à la souffrance ou encore de par les problématiques liées aux stages.

Or, depuis un an, les étudiant·e·s en santé sont mobilisé·e·s pour contribuer au soutien du système de santé : renfort en unité Covid, dépistage dans le cadre de la stratégie Tester, Alerter, Protéger et vaccination. Tout cela générant une fatigue majeure, une perte de leur qualité et temps de formation ainsi qu'une peur de ne pas être un·e bon·ne professionnel·le de santé à l'issue de leurs études.

➔ La FAGE demande la mise en place d'un cadrage réglementaire concernant la mobilisation des étudiant·e·s en santé lors d'une crise sanitaire

Ce cadrage n'est pas antinomique avec la gestion d'une crise sanitaire (Covid-19 ou autre) puisque permettant de mobiliser les étudiant·e·s en fonction de leurs compétences et non pas seulement des besoins en ressources humaines. C'est seulement par ce biais qu'il sera possible de concilier le soutien du système de santé en temps de crise avec l'impérieuse nécessité de former de futur·e·s professionnel·le·s de santé compétent·e·s tout en préservant leur santé physique et mentale. Ce cadrage devra notamment comporter :

- Le respect du temps de travail légal
- La sanctuarisation de la formation : favoriser la mobilisation volontaire et hors temps de stage par le biais de contrat de travail
- Un encadrement de l'étudiant·e en stage
- Un suivi des étudiant·e·s sur les plans physique et psychique

# La nécessité de créer un réel filet de sécurité pour les jeunes

Si la question de la précarité étudiante demeure depuis de nombreuses années, elle n'a jamais été aussi prévalente que depuis le début de la crise sanitaire. Aux prémices de l'épidémie, **près de trois quarts (72%) des jeunes déclaraient avoir rencontré des difficultés financières**. Symptomatique de **lacunes profondes dans le système d'accompagnement social des jeunes, ce chiffre n'a pas décliné au cours des derniers mois** et ce, malgré la mise en place de nombreuses mesures censées pallier les causes de cette précarité préexistante rapidement devenue misère. Pour rappel, autant de jeunes ont été accueillis au sein des AGORAé – épiceries sociales et solidaires du réseau de la FAGE – en 2020 que depuis leur création en 2011.



**Le manque d'efficacité des aides exceptionnelles**, notamment quant à **leur lisibilité et leur visibilité**, souligne à la fois une prise en charge de la précarité étudiante tardive mais également les nombreuses failles du système d'aides et prestations sociales étudiantes.



**La FAGE demande, depuis de nombreuses années maintenant, la mise en place d'un guichet unique des aides et dispositifs sociaux étudiants afin d'agir face au taux important de non-recours**

Ce guichet, dont le CROUS serait l'interlocuteur unique, doit pouvoir regrouper à travers le dossier social étudiant (DSE) :

- Les bourses sur critères sociaux du CROUS ;
- Les aides au logement de la CAF ;
- Les aides d'urgences ponctuelles et annuelles du CROUS (ASAA et ASAP).



**L'instauration d'un système de bourses centré sur les besoins et la situation propre de chaque étudiant-e doit permettre d'abolir l'effet de seuil visible dans le système actuel, tout en menant conjointement une action de revalorisation du montant des bourses.** Dans une optique d'optimisation de l'accès aux aides, la conservation des données du DSE d'une année à l'autre est nécessaire.

Dans une temporalité plus courte, il est impératif de prolonger les bourses sur critères sociaux de 2 mois durant les vacances universitaires de l'été 2021 pour lutter contre l'impossibilité de capitaliser sur la période estivale du fait de l'impact de la crise sur les secteurs d'activité tels que le tourisme ou la restauration vers lesquels pouvaient se tourner naturellement les jeunes.

Enfin, un premier versement des bourses des formations sanitaires et sociales advenant parfois plusieurs mois après la rentrée universitaire ou des délais et montants de versements irréguliers témoignent de la nécessité que celles-ci soient gérées par le réseau des œuvres, permettant également de fluidifier les démarches pour ces étudiant-e-s.



→ **La FAGE demande le maintien des mesures gouvernementales instaurées afin de lutter contre la précarité étudiante, à l'instar du repas à 1€ pour chaque étudiant.e au sein des restaurants universitaires. Cette mesure palliative, devenue aujourd'hui vitale, permet en effet aux étudiant.e-s de ne pas s'enliser davantage dans la précarité dans laquelle ils et elles se trouvent**

→ **La FAGE demande, de manière urgente, la délivrance d'aides exceptionnelles forfaitaires à l'ensemble des étudiant.e-s, y compris les étudiant.e-s en formations sanitaires et sociales, sous le statut d'étudiant.e-s hospitalier.e-s et extracommunautaires, qui ont pu être exclu.e-s de certaines aides exceptionnelles depuis le début de la crise**

→ **La FAGE demande le recrutement de travailleur.euse.s sociaux.iales, également via des conventionnements, afin de proposer un meilleur accompagnement social aux étudiant.e-s**

**La problématique du logement**, bien que peu médiatisée, est aujourd'hui centrale pour une grande partie de la jeunesse. Caractérisée comme le premier vecteur d'émancipation et comme une véritable clé de réussite dans les études, **la décohabitation représente pourtant le premier poste de dépense chez les jeunes. Aujourd'hui un.e jeune sur deux rencontre des difficultés financières pour payer son loyer ou les charges de son logement.**



Le seuil critique fut observé lors de la rentrée universitaire où, afin d'éviter à des étudiant.e-s de dormir dans la rue ou dans des campings, des fédérations de la FAGE ont dû s'organiser afin de mettre en place des dispositifs de logement provisoire pour les héberger.

→ **La FAGE demande le calcul des aides au logement selon le bassin de vie, permettant de prendre en compte le coût de la vie en fonction du territoire**

A court terme il est également urgent de supprimer les frais de réservation au sein des résidences CROUS, représentant une charge financière supplémentaire, en parallèle de la bonne application du gel des redevances des logements en résidences CROUS annoncé pour la rentrée universitaire 2021.

→ **La FAGE demande également que la caution locative étudiante soit fusionnée avec la garantie VISALE afin de parvenir à un dispositif unique, dans un souci de simplicité et de lisibilité des droits. En proie à sa reconnaissance effective auprès de l'ensemble des bailleur.euse.s, qu'ils soient publics ou privés.**





Le développement des colocations au cœur du parc HLM est également une solution pouvant permettre un élargissement du parc locatif public que peuvent occuper les étudiant·e·s. Ce mode d'habitat permet entre autres de lutter contre l'isolement et le mal-logement en favorisant l'accès à un logement financièrement accessible et qui ne soit pas insalubre.

## Focus étudiant·e·s salarié·e·s

Sur le volet de la précarité étudiante ou sur celui de la santé mentale, les étudiant·e·s travaillant en parallèle de leurs études ont subi les effets de la crise de plein fouet.



Ainsi, 66% (+17 points par rapport aux étudiant·e·s non-salarié·e·s) d'entre elles et eux estiment avoir eu des difficultés financières pour se procurer une alimentation saine et équilibrée, 52% ont rencontré des difficultés financières pour financer des actes médicaux ou des médicaments (+18 pts par rapport aux étudiant·e·s non-salarié·e·s). 41% des étudiant·e·s salarié·e·s ont renoncé à des soins, dont 56% pour raisons financières. Plus globalement, ce sont **82% des étudiant·e·s avec un emploi rémunéré qui ont rencontré des difficultés financières depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020.**

Une **détresse psychologique importante** est également à déplorer puisque 79% d'entre elles et eux ont ressenti le besoin d'être écouté·e ou de se confier à quelqu'un·e. Dans les deux dernières semaines avant l'enquête, 87% des étudiant·e·s avec une activité salariée en parallèle se sont senti·e·s tristes, déprimé·e·s ou désespéré·e·s, soit 13 points en plus que les étudiant·e·s sans activité salariée. Plus inquiétant encore, **40% de ces étudiant·e·s ont eu des pensées suicidaires** depuis le début de la crise sanitaire, soit 11 points de plus que les étudiant·e·s n'étant pas salarié·e·s.



La FAGE demande un renforcement de l'accompagnement des étudiant·e·s salarié·e·s. Les régimes spécifiques d'études aujourd'hui prévus dans le Code de l'éducation et permettant une adaptation des études avec l'activité salariée ne sont pas encore saisis par l'ensemble des composantes universitaires qui refusent de les mettre en place. Ces étudiant·e·s doivent également faire l'objet d'un accompagnement par les travailleur·euse·s sociaux·ales, notamment lorsque l'activité salariée est forcée du fait de la situation financière.



# Prévenir et guérir le décrochage dans l'enseignement supérieur

La crise sanitaire, économique et sociale est venue accélérer une transition pédagogique venant altérer les conditions d'études et de vie de l'intégralité de la population étudiante ainsi que les conditions de travail des équipes pédagogiques.

Un an plus tard, c'est **94% de la population étudiante qui déclare que la crise a provoqué un décrochage dans leurs études**, contre 84% lors de la première enquête menée il y a un an lors du premier confinement. Cette augmentation de 10 points vient souligner **l'incapacité qu'ont eu les services universitaires à s'adapter au distanciel et à répondre aux besoins critiques des étudiant·e·s.**



En effet, 21% déclarent ne pas avoir pu suivre correctement leur cursus. Pour une très grande majorité, ces dernier·e·s évoquent des raisons liées à leur établissement tels que l'absence de mise en place de plateformes ou d'échanges avec les enseignant·e·s pour expliquer ces difficultés. Après une année de résilience entière, d'autres raisons émergent fortement : avec une augmentation de 18 points, c'est **près de trois quarts (71%) de ces étudiant·e·s qui témoignent avoir rencontré des difficultés matérielles**, que ce soit des problèmes de connexion pour 57% d'entre elles et eux, des difficultés liées à l'environnement de travail ou encore des problèmes d'équipements. Au-delà de ces aspects pratiques, **les étudiant·e·s témoignent également de difficultés plus personnelles** du fait de leur propre situation ou de celle d'une situation familiale qu'il leur a fallu gérer également (23%).

Ainsi, **cette crise est devenue un réel vecteur de discriminations socio-économiques**, continuant encore aujourd'hui de tirer certain·e·s étudiant·e·s vers le décrochage. De plus, l'accompagnement et l'interaction qui faisaient le lien entre équipes pédagogiques et communauté étudiante n'est actuellement plus un socle commun sur lequel nous pouvons nous appuyer.

→ La FAGE demande la mise en place de dispositifs d'accompagnement et d'interaction spécifiquement construits pour le numérique afin de repérer les étudiant·e·s en situation de décrochage et pouvoir ainsi les soutenir

→ La FAGE demande la mise à disposition de lieux de travail appropriés, comprenant matériel informatique et connexion nécessaires afin d'étudier convenablement. Ces lieux, mis en place en lien avec les collectivités territoriales, doivent être accessibles à chaque étudiant·e, peu importe son lieu de vie et d'études. Ils permettent également de maintenir un lien social, dont l'absence constitue un facteur central de détresse mentale pour les jeunes

Plus encore que ce sentiment de décrochage, une grande partie des étudiant·e·s expriment également des **craintes pour la reconnaissance de la valeur de leur diplôme**. Alors que 45% des étudiant·e·s partageaient cette inquiétude en juin dernier, ils et elles sont aujourd'hui plus des deux tiers (67%, +22pts).



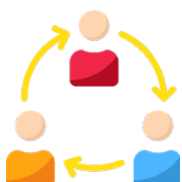
Bien que différentes, **les compétences acquises pendant cette crise ne sont aucunement à remettre en cause, car d'une valeur égale**. La crise est néanmoins venue mettre en avant la rigidité actuelle des diplômes, ne permettant pas de prendre en compte la plus-value des parcours différenciés de chaque étudiant·e.

→ **La FAGE demande qu'aucune distinction ne soit faite quant aux diplômes obtenus lors de cette crise sanitaire. Le manque de souplesse de nos diplômes ne permet pas aujourd'hui de prendre réellement en compte la particularité des parcours de chacune et chacun, et ainsi de les valoriser**

Un travail sur la personnalisation des diplômes doit être conduit collectivement, de sorte que chaque diplôme puisse pleinement retranscrire l'intégralité des compétences d'un ou une étudiante, par exemple via un portfolio de compétences.

→ **Enfin, la FAGE demande qu'une réelle personnalisation des parcours soit retranscrite dans les établissements d'enseignement supérieur. En effet la population étudiante n'a pas pu développer l'ensemble des compétences qu'elle aurait souhaité lors de cette crise sanitaire. Il nous paraît de ce fait primordial de permettre aux étudiants et étudiantes des dispositifs de remédiation, s'ils et elles le souhaitent, notamment pour les étudiant·e·s en situation de décrochage. Ces dispositifs devront s'appuyer sur un processus d'introspection et d'auto-évaluation afin de correspondre au mieux aux attentes des étudiants et étudiantes.**

*Attention : Les processus de remédiation ne répondent pas à un déficit de formation mais bel et bien à un choix restreint de développement de compétences lors de la crise sanitaire.*



Pour rendre ces dispositifs d'accompagnement à la réussite efficaces, il est important de se donner les moyens de leur mise en œuvre. La FAGE demande donc la création de pôles d'aide à la réussite, regroupant des représentant·e·s étudiant·e·s et des associations spécialisées du territoire en plus des membres du personnel d'ores et déjà mobilisé·e·s. Un effort intense devra être concentré sur la rentrée 2021, afin de faire connaître à toutes et tous les dispositifs et solutions existantes pour remédier et prévenir le décrochage, des solutions d'hybridation viables des enseignements devront également être prévus.



# Les jeunes en recherche d'emploi toujours victimes de la crise

La crise perdurant, l'accès au monde professionnel pour les jeunes, pourtant synonyme d'émancipation, reste difficile.

En effet, **8 jeunes sur 10 considèrent que la période actuelle impacte leur recherche d'emploi**, un chiffre élevé qui ne faiblit pas dans le temps (80% ; +3pts). Plus de 3 jeunes sur 10 actuellement à la recherche d'un emploi étaient engagé-e-s dans un processus de recrutement avant la crise, processus qui a été annulé ou suspendu. La recherche d'emploi apparaît toujours difficile, notamment compte tenu de l'absence d'offres pour 37% de jeunes actuellement sur le marché du travail, une situation qui en a incité 33% à élargir leurs critères de recherches.



La santé mentale des jeunes en recherche d'emploi est également particulièrement inquiétante puisque **42% des jeunes en recherche de leur premier emploi ont eu des pensées suicidaires depuis le début de la crise sanitaire**, soit 20 points de plus qu'en juin 2020. Cette dégradation de leur santé mentale peut s'expliquer par la difficulté de nombre d'entre eux à trouver un emploi, mais également par les difficultés financières auxquelles a fait face une grande partie de la jeunesse. Effectivement, 62% des jeunes ont eu des problèmes pour s'alimenter correctement pendant la crise sanitaire, et 69% des difficultés pour payer un loyer.

Une forte majorité des jeunes se révèlent ainsi favorables aux différentes mesures suggérées :

- 83% sont favorables à un accompagnement à l'insertion professionnelle et sociale, ce chiffre monte jusqu'à 88% pour les jeunes à la recherche de leur premier emploi.
- 76% des jeunes à la recherche d'un emploi sont favorables à l'instauration d'un droit universel à l'accompagnement humain et financier (63% chez celles et ceux à la recherche d'un premier emploi)



Ces chiffres soulignent **le besoin accru des jeunes d'être accompagné-e-s dans leur insertion professionnelle**, mais également le besoin d'une sécurité financière palliant la précarité grandissante de la jeunesse.

Les investissements du Gouvernement auprès de ce public apparaissent aujourd'hui comme fortement insuffisants : le constat est sans appel puisque **82% des jeunes en recherche d'emploi pensent que le Gouvernement n'en a pas fait suffisamment pour les jeunes en difficulté**.

Le Gouvernement a investi plus de 9 milliards d'euros pour le plan « 1 jeune, 1 solution ». Il serait alors faux de prétendre qu'il n'y a pas eu d'investissement pour l'insertion professionnelle des jeunes. Cependant les moyens n'ont pas été dirigés vers les bon-ne-s acteur-ric-e-s. Là où les entreprises bénéficient d'avantages très intéressants, les jeunes en situation de précarité qui, en temps normal, ne sont pas forcément bien préparé-e-s à s'insérer professionnellement, le sont encore moins du fait de la crise sanitaire.

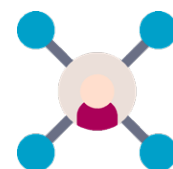
Celle-ci est devenue pour une partie de la jeunesse un brouillard dont elle n'arrive pas à sortir, dû aux problèmes financiers auxquels ils et elles doivent faire face, mais également à cause du manque d'accompagnement à la recherche d'un emploi durable et stable.

Considérant cela, il apparaît plus que nécessaire de créer un vrai filet de sécurité pour les jeunes.

→ **La FAGE demande la mise en place d'un droit universel à l'accompagnement humain et financier : la Garantie jeunes universelle. Au-delà de la sécurisation financière des jeunes, ce droit d'accompagnement doit permettre une réelle insertion professionnelle mais également sociale en prenant en compte les freins liés à l'insertion tels que le logement, la santé ainsi que la prise en charge des soins psychologiques**

L'ouverture du RSA aux 18/25 ans, bien que plus simple dans sa conception, ne vient que combler le besoin d'accompagnement financier, là où la Garantie jeunes universelle apporte également un accompagnement humain et social.

En reprenant les éléments qui font de la Garantie jeunes un dispositif pertinent d'insertion professionnelle, il s'agit d'en faire un dispositif universel et modulable pour tous les jeunes. Celle-ci permettrait d'accompagner tant un jeune diplômé, qu'un jeune dit "NEET" (ni en emploi, ni en études, ni en formation).



Ces parcours devront être différents en termes d'accompagnement vers l'emploi ou la formation mais doivent avoir une base commune : l'allocation et l'accompagnement social.

La Garantie jeunes universelle a ainsi vocation à couvrir le jeune durant toute sa période d'insertion, et à s'adapter à sa situation pour qu'il ne se retrouve jamais sans couverture.

**Concrètement, la FAGE demande :**

- **Le droit à un accompagnement renforcé ouvert à toutes et à tous les jeunes de 16 à 30 ans, à adapter en prenant en compte chaque situation et ses spécificités.**
- **Une allocation pour tous les jeunes bénéficiant du dispositif, d'un montant égal à celui du RSA**



## L'incertitude de la jeunesse face à l'avenir

La crise sanitaire a remis en cause les projets d'avenir des jeunes. Alors que 86% d'entre elles et eux sont inquiet-e-s concernant leur avenir, **la persistance de la crise sanitaire a considérablement impacté leur orientation**. En effet, 43% ont vu leur projet d'orientation modifié ou arrêté, contre 29% lors du premier confinement. Cet impact est significatif, puisque **la crise sanitaire constitue la première raison d'un arrêt ou d'une modification de projet pour 1 jeune sur 3**. Le prolongement de cette situation **a affecté 61% des projets d'orientation des jeunes** (52% en 2020, +9 pts). L'orientation des jeunes en cette période fait apparaître une nouvelle fois cette précarité grandissante, puisque le projet d'orientation a été impacté pour raisons financières pour 27% des jeunes.



→ **La FAGE demande, sans délai, la mise en place d'un accompagnement personnalisé des jeunes sur leurs projets d'orientation bouleversés par la crise**

L'impact sur les projets d'orientation des jeunes a considérablement été amplifié au fil de l'évolution de la crise sanitaire. Il est aujourd'hui plus que nécessaire de mettre en place un accompagnement pour chaque jeune sur son projet d'orientation, et cela en renforçant les moyens y étant alloués, tant humains que financiers, au sein des établissements d'enseignement supérieur.



Les dispositifs de tutorat et de mentorat doivent en parallèle être renforcés et mis en valeur. Ces derniers consistent à accompagner l'étudiant-e ou le jeune par un-e pair ou une tierce personne, permettant d'apporter une réponse personnalisée au projet de chacun-e. Ces dispositifs sont vecteurs d'insertion socio-professionnelle et de réussite académique, tout en favorisant l'égalité des chances.

La FAGE a souhaité mesurer les besoins d'accompagnement sur l'orientation des jeunes, et le constat est sans appel : les jeunes ne se sentent pas assez accompagné-e-s dans leurs démarches. En effet, **50% des jeunes aimeraient bénéficier d'un accompagnement pour l'orientation**, proportion pouvant atteindre les **75% dans les formations courtes telles que les DUT et BTS**. Ce besoin d'accompagnement se fait également tout particulièrement ressentir pour celles et ceux déclarant un décrochage important, pour qui 58% aimeraient bénéficier d'un accompagnement sur l'orientation.

**Le processus d'accompagnement d'orientation actuel ne permet pas de répondre de manière efficiente aux besoins des jeunes**, c'est pourquoi il est nécessaire d'améliorer les dispositifs existants.

→ **La FAGE demande un investissement et renforcement des dispositifs d'accompagnement et d'informations sur l'orientation des jeunes**

La densification de l'accompagnement des jeunes passe par l'investissement de ressources dans les SUIO (Services universitaires d'insertion et d'orientation). Actuellement, ces services sont encore trop peu efficaces auprès des usager·e·s et il est nécessaire de les mettre en place de manière aboutie. En complément, des professionnel·le·s doivent être dédié·e·s à l'orientation au sein de l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur, et non seulement dans les universités, afin d'accompagner pleinement les différentes formations du supérieur.

→ **La FAGE demande la redéfinition des compétences et la coordination des acteur·rice·s de l'orientation des jeunes**



Les services d'orientation existant au sein des différents établissements de l'enseignement supérieur ne peuvent actuellement être experts de l'ensemble des formations existantes. C'est pourquoi l'externalisation du processus d'accompagnement de l'orientation, via des délégations de service public aux associations compétentes, est à favoriser lorsque c'est nécessaire. Il est donc primordial que les acteur·rice·s des établissements effectuent plus facilement un rôle de redirection vers les organismes spécialisés ayant une connaissance plus large de la question.

Dans le même processus de coordination, la FAGE prône la mutualisation des processus d'accompagnement inter-établissements afin d'accompagner harmonieusement les mobilités de formation dans l'ESR, notamment via la mise en avant des dispositifs de passerelle. Cette coordination doit se faire sans concurrence, et permettre l'élargissement du spectre des possibilités de choix de chacun·e.

## Un an après : l'urgence **d'agir** pour ne pas **SACRIFIER** la **jeunesse**

ENQUÊTE FAGE - IPSOS

### Qu'est-ce que la FAGE ?

La Fédération des associations générales étudiantes – FAGE – est la plus importante organisation de jeunes en France. Fondée en 1989, elle assure son fonctionnement sur la démocratie participative et regroupe près de 2 000 associations et syndicats, soit environ 300 000 étudiant-e-s.

La FAGE a pour but de garantir l'égalité des chances de réussite dans le système éducatif. C'est pourquoi elle agit pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes, en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. En gérant des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux, elle est également actrice de l'innovation sociale.

La FAGE est reconnue organisation étudiante représentative par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Indépendante des partis, des syndicats de salarié-e-s et des mutuelles étudiantes, elle base ses actions sur une démarche militante, humaniste et pragmatique. Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, elle est par ailleurs agréée jeunesse et éducation populaire par le ministère en charge de la Jeunesse.

À travers la FAGE, les jeunes trouvent un formidable outil citoyen pour débattre, entreprendre des projets et prendre des responsabilités dans la société.

**Cécile Thevenet**  
Attachée de presse  
06 75 33 79 30  
[presse@fage.org](mailto:presse@fage.org)

+ d'infos sur

[www.fage.org](http://www.fage.org)



# ENQUÊTE AUPRÈS DES 18-25 ANS VAGUE 2

COMMENT VIVENT-ILS, COMMENT SE PROJETTENT-ILS, UN AN  
APRÈS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE ?

Vos contacts IPSOS France, Public Affairs :

Etienne MERCIER, Directeur Département Opinion & Santé  
[etienne.mercier@ipsos.com](mailto:etienne.mercier@ipsos.com)

Adeline MERCERON, Responsable Activité Santé  
[adeline.merceron@ipsos.com](mailto:adeline.merceron@ipsos.com)

Sophie MORIN, Chef de groupe, Activité Santé  
[sophie.morin@ipsos.com](mailto:sophie.morin@ipsos.com)

Mars 2021



# FICHE TECHNIQUE



## ÉCHANTILLON

**1 000 personnes âgées de 18 à 25 ans**, constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de cette tranche d'âge



## DATES DE TERRAIN

**Du 22 au 25 mars 2021.**



## MÉTHODOLOGIE

Échantillon interrogé par Internet via l'Access Panel Online d'Ipsos.

**Méthode des quotas :**  
sexe, âge, statut de la personne interrogée, région.

**Enquête réalisée pour**



*La 1<sup>ère</sup> enquête a été réalisée selon le même protocole méthodologique du 18 au 22 juin 2020 auprès de 1000 personnes âgées de 18 à 25 ans.*



Ce rapport a été élaboré dans le respect de la norme internationale ISO 20252 « Etudes de marché, études sociales et d'opinion ». *Ce rapport a été relu par Adeline Merceron, Responsable Activité Santé (Ipsos Public Affairs).*

# NOTES DE LECTURE

## FOCUS SUR CERTAINES SOUS-CIBLES

Certaines sous cibles sont présentées dans ce document : les différences statistiquement significatives (90%) sont indiquées en couleur pour une meilleure lisibilité des résultats sur ces sous-populations d'intérêt.

**XX%** Résultats significativement **SUPÉRIEURS** OU **INFÉRIEURS** par rapport à la moyenne des répondants

**XX%**



N= 465

### Etudiants

- Étudiant sans activité rémunérée
- Étudiant actuellement en stage ou en apprentissage rémunéré
- Étudiant occupant un emploi rémunéré en parallèle



N= 537

### Jeunes ayant une activité professionnelle

- Étudiant actuellement en stage ou en apprentissage rémunéré
- Étudiant ayant un emploi rémunéré en parallèle
- Jeune effectuant actuellement un service civique
- Actif occupé (en emploi) (n=325)



3

N= 110

### Jeunes à la recherche d'un emploi

- A la recherche de son premier emploi
- A la recherche d'un emploi

## RAPPEL VAGUE 1 – JUIN 2020

DANS UNE LOGIQUE BAROMÉTRIQUE, NOUS INDIQUONS LES ÉVOLUTIONS ET RAPPELS VERSUS LA 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION AINSI QUE LES QUESTIONS INÉDITES



Résultats significativement supérieurs / inférieurs vs 2020

(xx) : score année 2020

### Sur les questions identiques à la première enquête :

- Les flèches indiquent si le résultat est significativement supérieur ou inférieur vs l'enquête précédente.
- Le % de la première enquête est également présenté.



Si aucune flèche n'illustre l'évolution entre deux résultats, c'est que l'écart mesuré entre l'enquête de 2020 et celle de 2021 n'est pas statistiquement significatif.



= Nouvelles questions / nouveaux items 2021

GAME CHANGERS





# RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

# LA PÉDAGOGIE

1

GAME CHANGERS



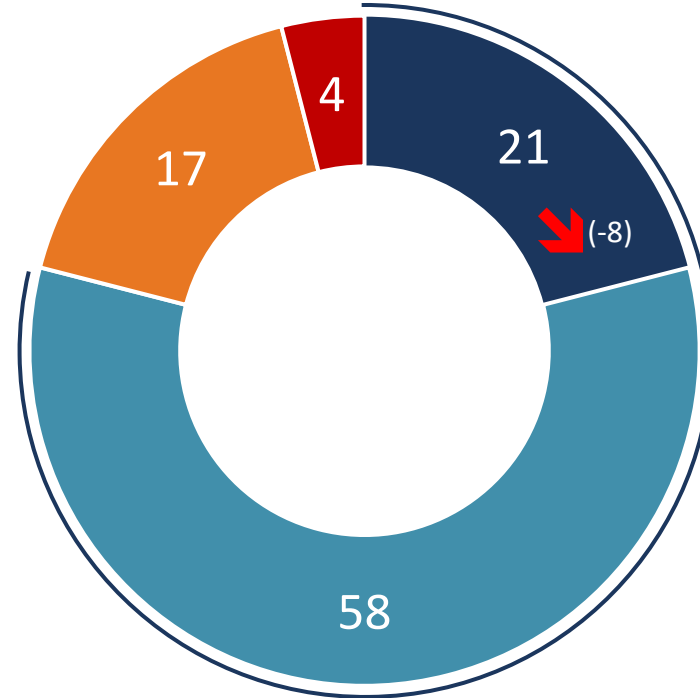
Ipsos

# Les conditions mises en place par l'établissement pour le bon déroulement du cursus des étudiants

Question 11 : « Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, diriez-vous que votre établissement a mis en place les conditions nécessaires pour vous permettre de suivre correctement votre cursus ? »

**% Non : 21**

**% Oui : 79**



Rappel enquête Juin 2020  
**82 %**



Étudiants ayant un emploi rémunéré en parallèle : **66**



En %



BASE : AUX ÉTUDIANTS N = 465

# Les modalités à distance : cours et examens

Question 10 : « Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, avez-vous ... ? »

## ...SUIVI DES COURS À DISTANCE

OUI

94



Rappel enquête 2020

86

## ...PASSÉ DES EXAMENS À DISTANCE

72



67

Rappel enquête 2020

### FORMATION

Formation universitaire : 82

En 1<sup>ère</sup> année: 58

Formation en école : 76

En 5<sup>ème</sup> année: 86

Formation en classe préparatoire : 48

Agglomération de Paris : 84

Formation DUT/BTS : 45

NON

6

14

28

33

3% des étudiants n'ont eu accès ni à des cours ni à des examens à distance



Rappel enquête Juin 2020

9 %



En %

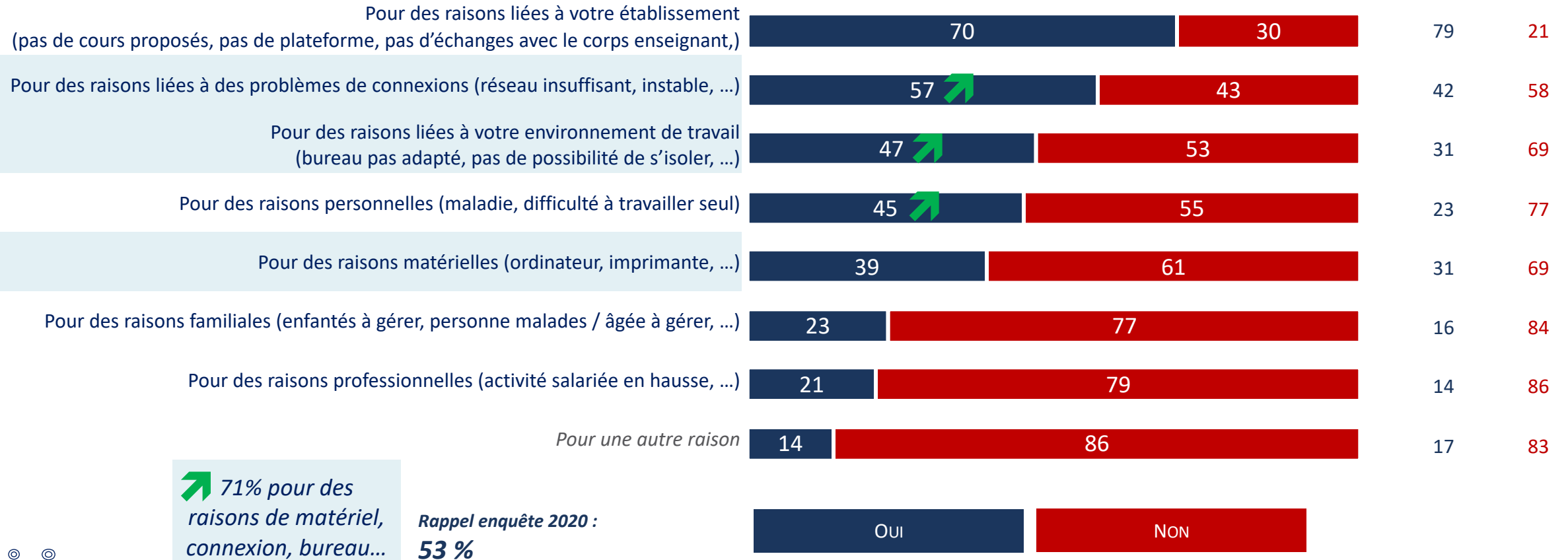
BASE : AUX ÉTUDIANTS N = 465

# Ce qui a impacté le déroulement du cursus

Question 12 : « Quelles sont les raisons principales pour lesquelles n'avez-vous pas pu suivre correctement votre cursus depuis l'épidémie. Était-ce... ? »

**BASE : A CEUX QUI CONSIDÈRENT QUE L'ÉTABLISSEMENT N'A PAS MIS EN PLACE LES CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR SUIVRE CORRECTEMENT LEUR CURSUS N = 92 SOIT 21% DES ÉTUDIANTS**

Rappel enquête 2020



71% pour des raisons de matériel, connexion, bureau...

Rappel enquête 2020 : 53 %



En %



# L'impact de la crise sanitaire sur les études

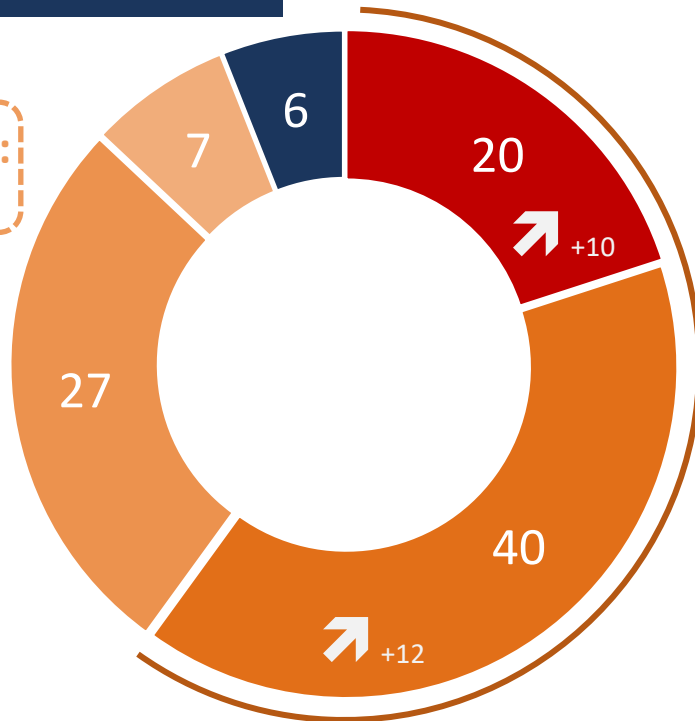
Question 13 : « Diriez-vous que l'épidémie et ses conséquences ont provoqué un décrochage important ou non dans vos études...? »

N'À PAS CONSTATÉ DE DÉCROCHAGE DANS SES ÉTUDES SUITE À L'ÉPIDÉMIE

**94% DES ÉTUDIANTS CONSIDÈRENT QUE LA CRISE SANITAIRE A PROVOQUÉ UN DÉCROCHAGE DANS LEURS ÉTUDES**

Rappel enquête 2020 :  
**84 %**

%PEU OU PAS IMPORTANT :  
**34**



%TRÈS/ASSEZ IMPORTANT : **60**

Rappel enquête 2020 :  
**38 %**



## DOMINANTE DE LA FORMATION

Juridique, gestion et sciences sociales : 61  
Médicale ou paramédicale : 57  
Scientifique ou technologique : 49  
Littéraire et humanités : 47

## NIVEAU ACTUEL

Actuellement en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année : 65  
Actuellement en 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> année ou plus : 45

TRÈS IMPORTANT

ASSEZ IMPORTANT

PEU IMPORTANT

PAS IMPORTANT DU TOUT



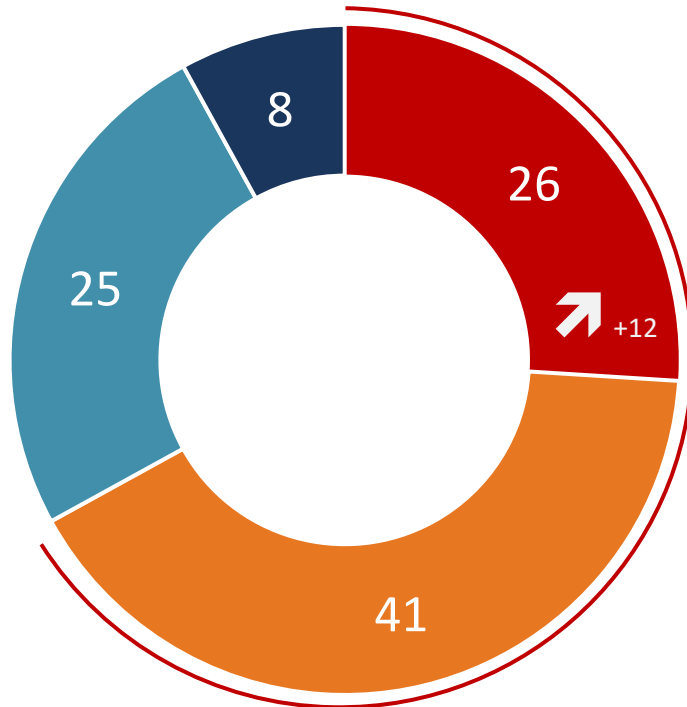
En %

BASE : AUX ÉTUDIANTS N = 465

# L'impact de la crise sanitaire sur la valeur du diplôme

Question 14 : « A la suite de la crise et du confinement, craignez-vous une dévalorisation de votre diplôme ? »

% NON : 33



% OUI : 67 

Rappel enquête 2020  
45 %

## DOMINANTE DE LA FORMATION

Juridique, gestion et sciences sociales : 69  
Littéraire et humanités : 69  
Scientifique ou technologique : 66  
Médicale ou paramédicale : 41  
**FORMATION**  
Formation DUT/BTS : 77  
Formation en classe préparatoire : 71  
Formation universitaire : 68  
Formation en école : 52

OUI, COMPLÈTEMENT

OUI, PLUTÔT

NON, PLUTÔT PAS

NON, PAS DU TOUT



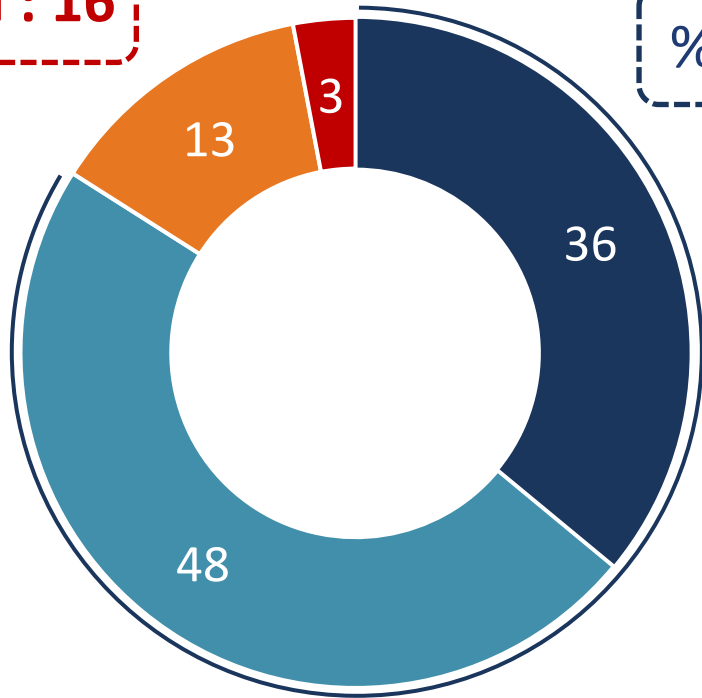
En %

BASE : AUX ÉTUDIANTS N = 465

# La mise en place du contrôle continu dans l'enseignement supérieur

Question 15 : « D'une manière générale, êtes-vous favorable à la mise en place du contrôle continu (c'est-à-dire réparti au moins sur 3 examens et avec maintien d'une seconde chance) dans l'enseignement supérieur ? »

**% NON : 16**



**% OUI : 84**

Rappel enquête 2020  
**84 %**



ÉTUDIANTS

**% OUI : 83**



JEUNES AYANT UNE ACTIVITÉ  
PROFESSIONNELLE

**% OUI : 84**



JEUNES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

**% OUI : 82**

**FORMATION**  
Formation en classe préparatoire : **70**  
Formation DUT/BTS : 76  
Formation universitaire : 84  
Formation en école : 89



En %

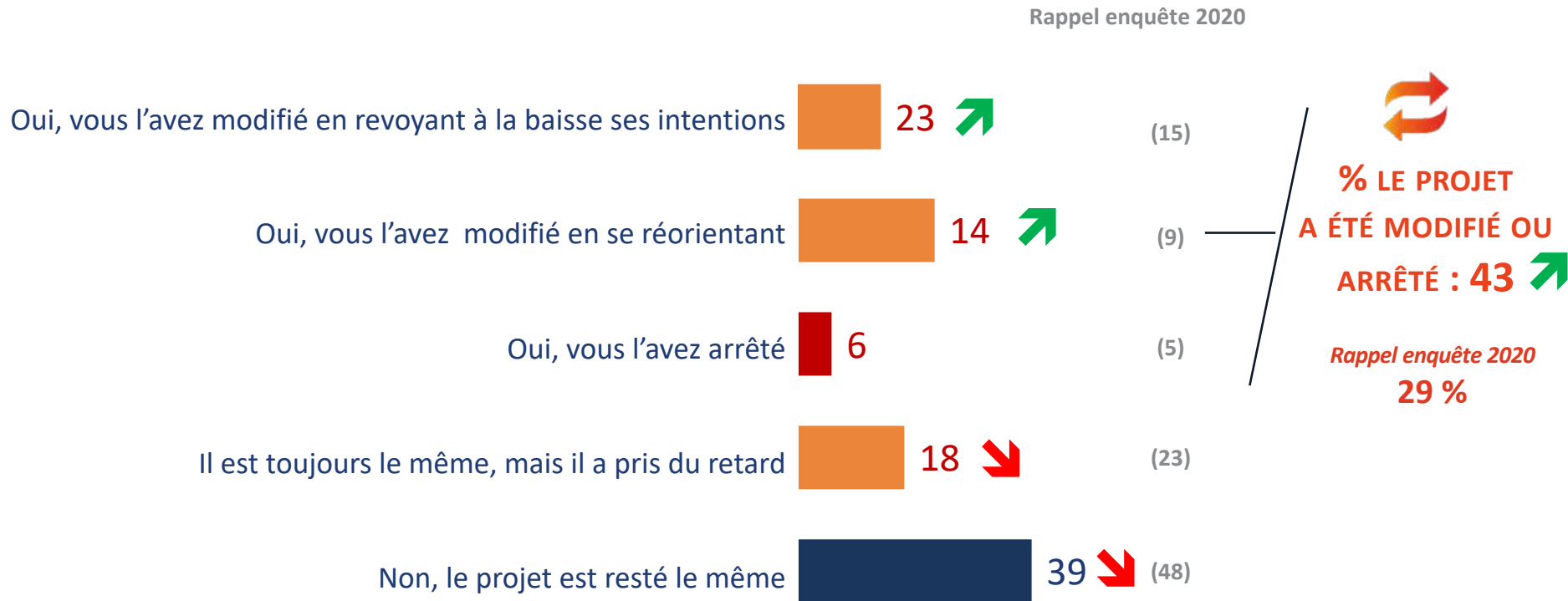
BASE : ENSEMBLE N = 1000

# L'ORIENTATION

# 2

# L'impact de la crise sanitaire sur le projet d'orientation et professionnel

Question 18 : « Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, votre projet d'orientation et professionnel pour l'année prochaine a-t-il été impacté ? »



**LE PROJET A ÉTÉ IMPACTÉ: 61%**

Rappel enquête 2020 : 52%

**DOMINANTE DE LA FORMATION**  
 Juridique, gestion et sciences sociales : 65  
 Littéraire et humanités : 59  
 Scientifique ou technologique : 49  
 Médicale ou paramédicale : 46

**FORMATION**  
 Formation DUT/BTS : 73  
 Formation en classe préparatoire : 66  
 Formation universitaire : 59  
 Formation en école : 58

**NIVEAU ACTUEL**  
 Actuellement en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année : 66  
 Actuellement en 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> année ou plus : 48

Estime que le risque de connaître une situation de précarité est élevé : 74



En %

BASE : AUX ÉTUDIANTS N = 465

# L'impact de la crise sanitaire sur le projet d'orientation

Question 18BIS : « Aimeriez-vous bénéficier d'un accompagnement pour votre orientation ? »

+ NOUVELLE QUESTION



## FORMATION

Formation DUT/BTS : 75  
Formation universitaire : 49  
Formation en classe préparatoire : 47  
Formation en école : 36

## NIVEAU ACTUEL

1ère année : 45  
2ème année : 65  
3ème année : 60  
4ème année : 41  
5ème année et plus : 29

Projet d'orientation et professionnel modifié/arrêté : 71

Considère que le confinement a provoqué un décrochage très important dans ses études : 65

Craint une dévalorisation de son diplôme : 57



En %

BASE : AUX ÉTUDIANTS N = 465

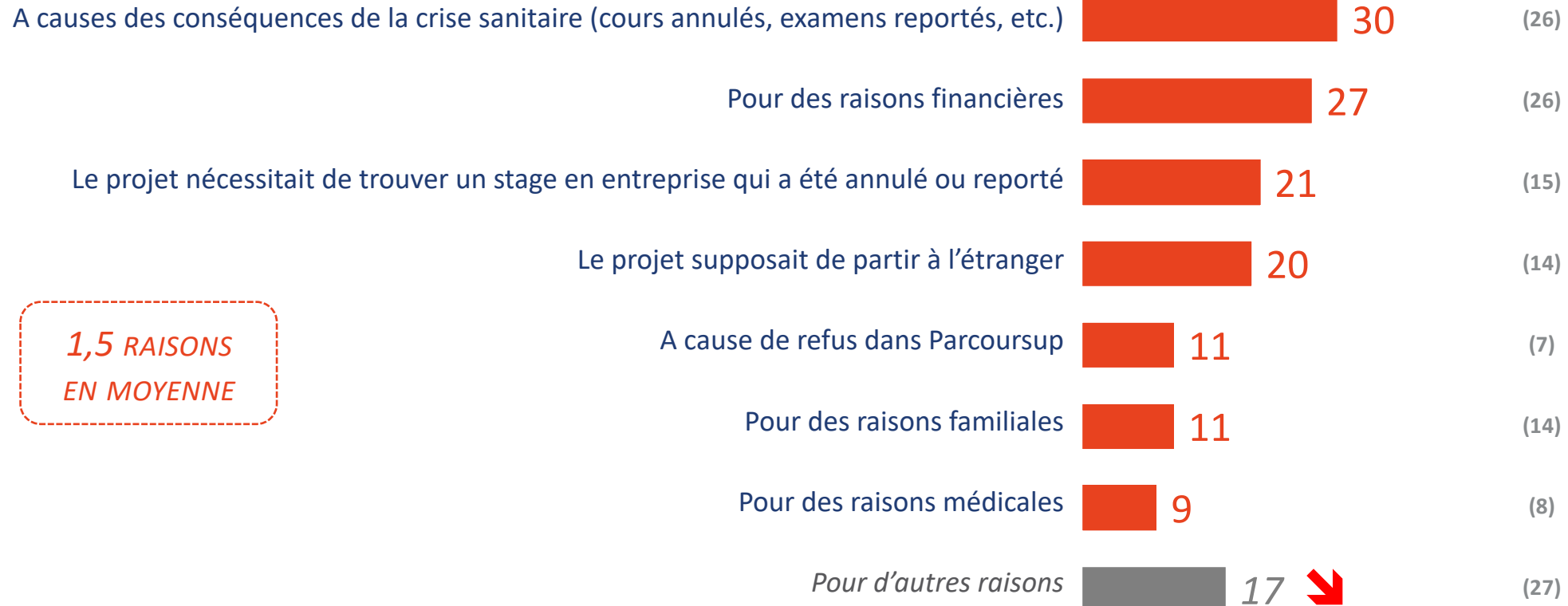
# Les raisons de l'abandon ou de la révision du projet d'orientation ou professionnel

Question 19 : « Pour quelles raisons principales avez-vous abandonné ou revu votre projet d'orientation et professionnel ? »

BASE : A CEUX QUI ONT DU MODIFIER OU ARRÊTER LEUR PROJET D'ORIENTATION OU PROFESSIONNEL N = 196 – SOIT 43% DES ÉTUDIANTS



Rappels enquête 2020



1,5 RAISONS  
EN MOYENNE



En %

Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles

# INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLÔMÉS



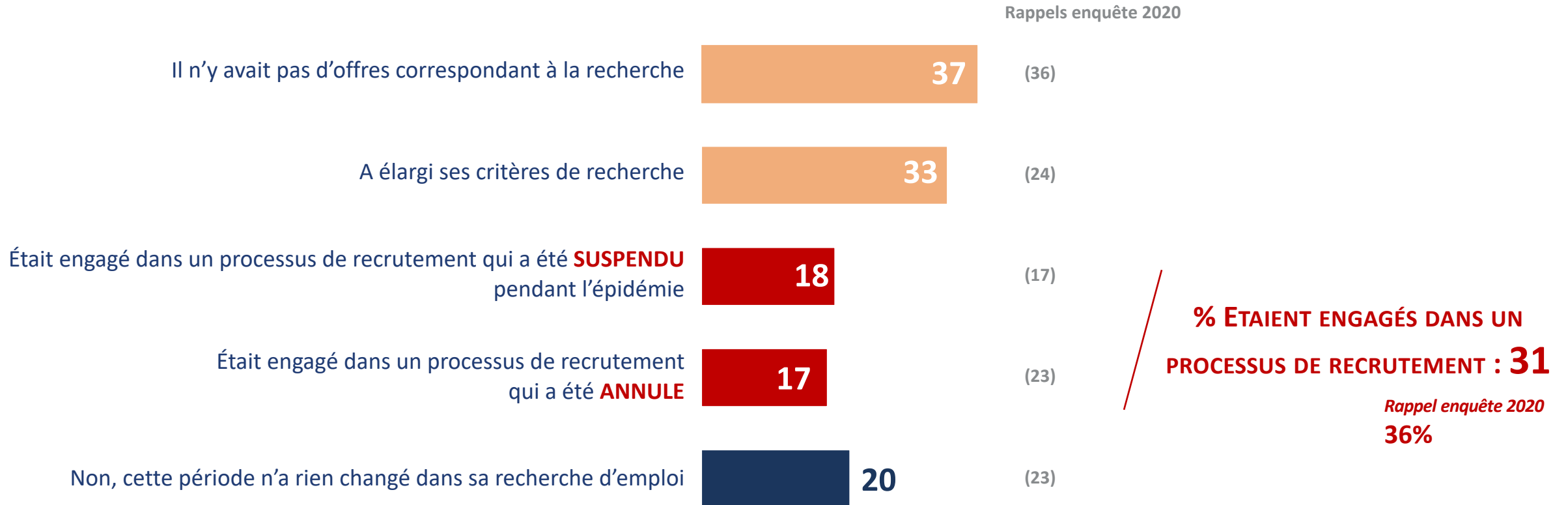


# L'impact de la crise sur la recherche d'emploi

Question 21 : « Le contexte de crise actuel a-t-il modifié votre recherche d'emploi ? »



BASE : A CEUX QUI SONT ACTUELLEMENT À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI [PREMIER OU NON] N = 110, SOIT 10% DE L'ENSEMBLE DES PERSONNES INTERROGÉES



En %

# Le souhait d'accompagnement dans la recherche d'emploi

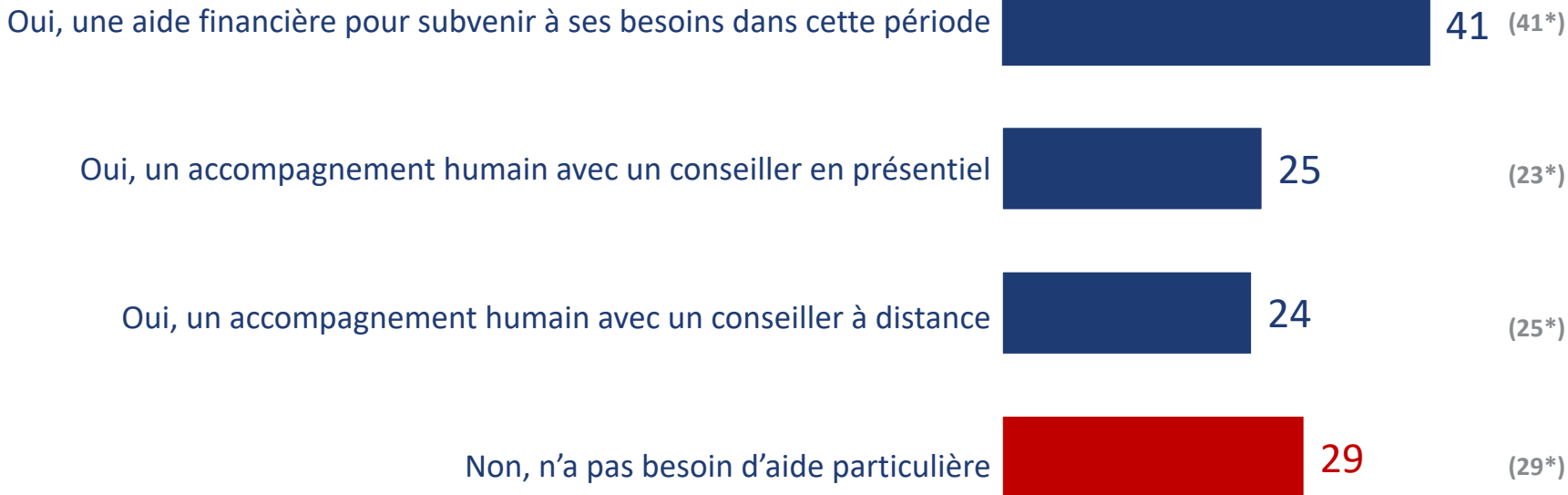
Question 22 : « Aimeriez-vous bénéficier d'un accompagnement pour trouver un emploi ? »



**BASE : A CEUX QUI SONT ACTUELLEMENT À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI [PREMIER OU NON] N = 110, SOIT 10% DE L'ENSEMBLE DES PERSONNES INTERROGÉES**

**71% DES JEUNES ACTUELLEMENT À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI AIMERAIENT BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT**

Rappel enquête 2020  
**71%**



**% ACCOMPAGNEMENT HUMAIN  
43**



**12% DES JEUNES ACTUELLEMENT A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ONT CITÉ À LA FOIS UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER ET UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN**

Rappel enquête 2020  
**12%**



En %

# CITOYENNETÉ ET ENGAGEMENT

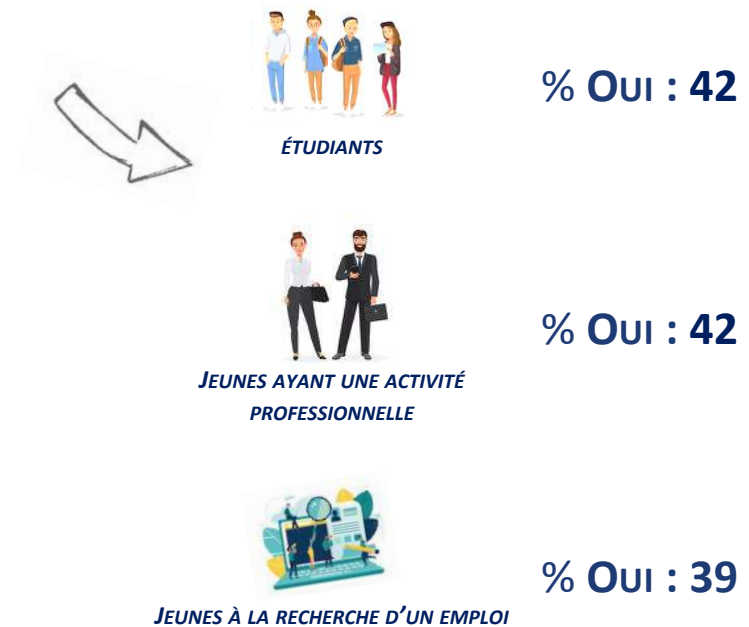
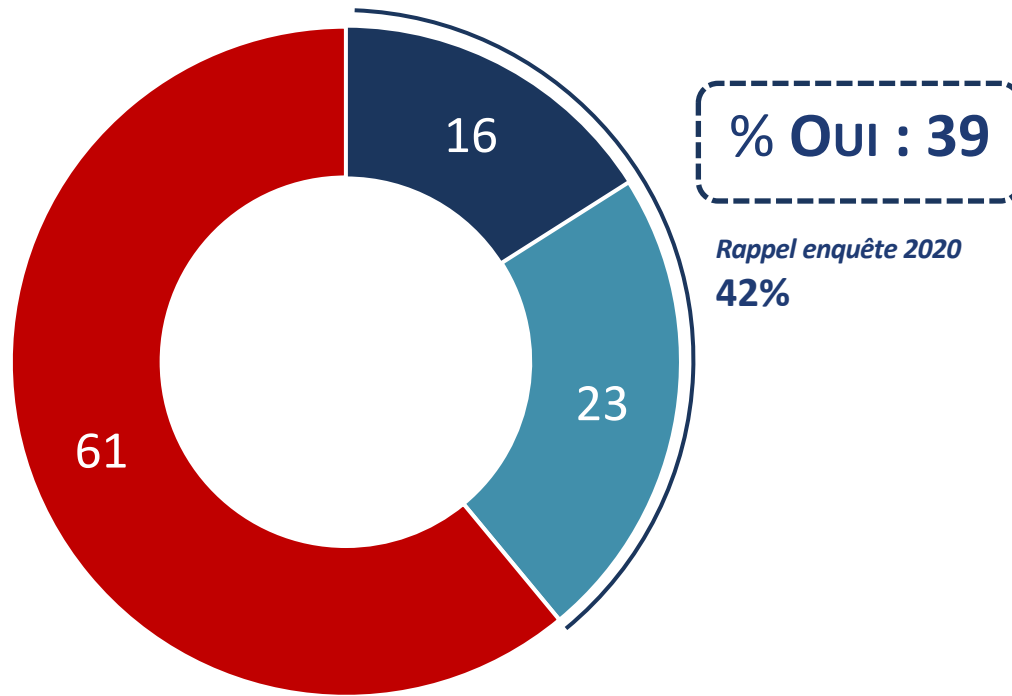
4

GAME CHANGERS



# La participation à des actions de solidarité depuis le début de la crise sanitaire

Question 23 : « Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, avez-vous participé à des actions de solidarité (avec des associations ou de manière indépendante, via les applications qui ont été développées par exemple) ? »



OUI, PLUSIEURS FOIS

OUI, UNE FOIS

NON, JAMAIS

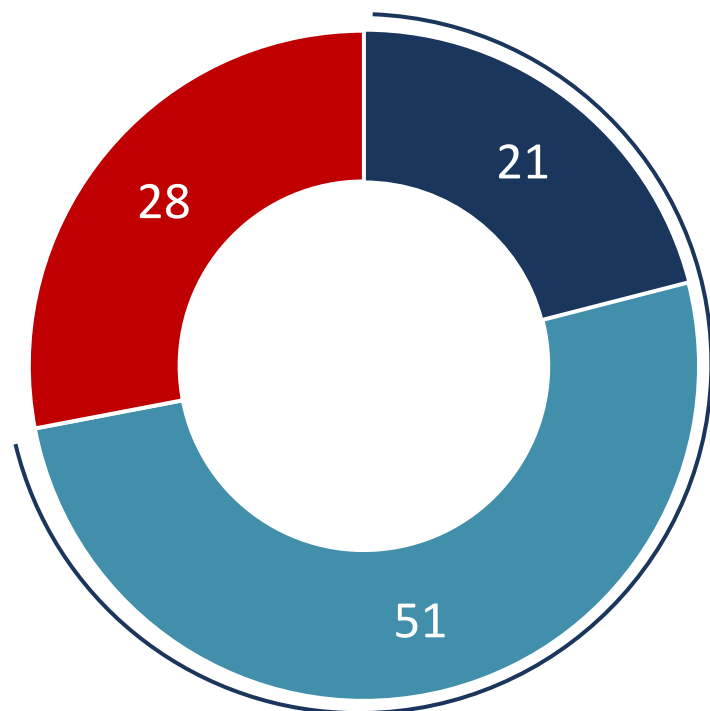


En %

BASE : ENSEMBLE N = 1 000

# L'impact de la crise sur le souhait d'engagement solidaire

Question 24 : « Diriez-vous que la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales vous ont donné envie d'être plus solidaire des autres ? »



**% OUI : 72**

Rappel enquête 2020  
76%



ÉTUDIANTS

**% OUI : 77**



JEUNES AYANT UNE ACTIVITÉ  
PROFESSIONNELLE

**% OUI : 73**



JEUNES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

**% OUI : 69**

OUI, BEAUCOUP PLUS

OUI, UN PEU PLUS

NON, PAS VRAIMENT



En %

BASE : ENSEMBLE N = 1 000

# RESSOURCES FINANCIÈRES

5

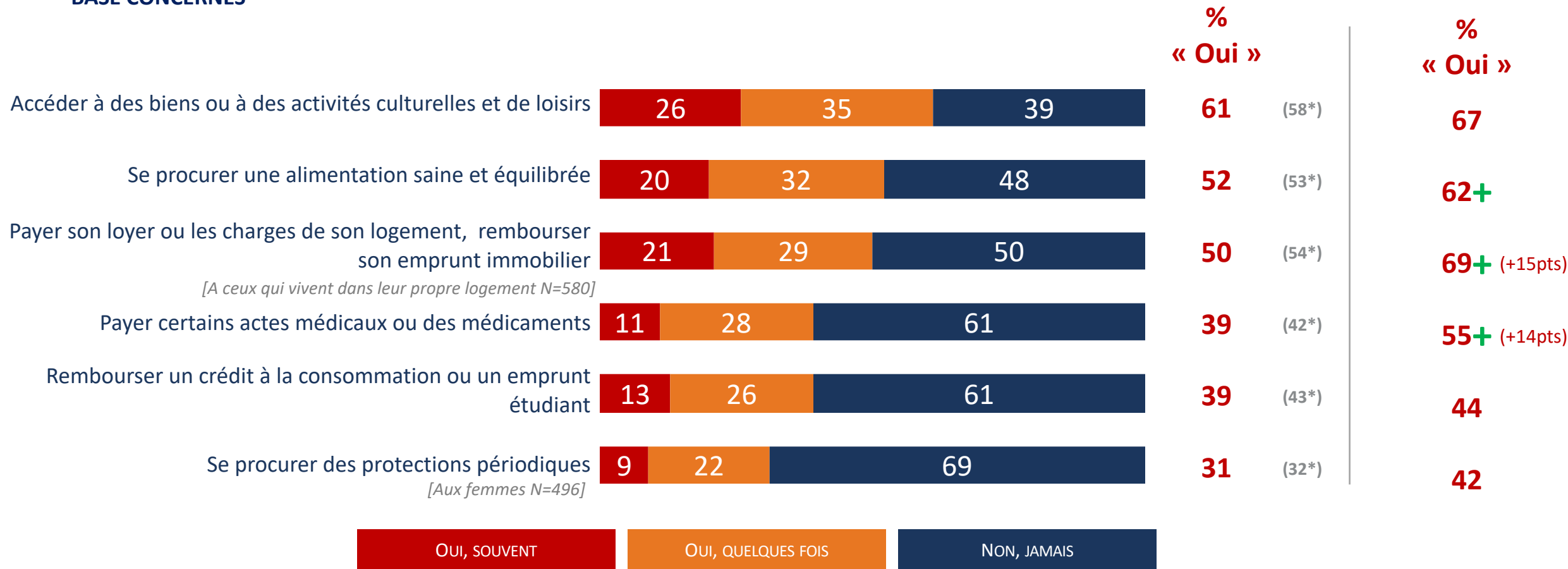
# Les difficultés financières rencontrées depuis le début de la crise sanitaire

Question 28 : « Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, avez-vous rencontré des difficultés financières pour faire les choses suivantes ? »



JEUNES À LA RECHERCHE  
D'UN EMPLOI

## - BASE CONCERNÉS -



En % + : résultats significativement supérieurs / inférieurs aux résultats de l'ensemble des répondants

BASE : CONCERNÉS

# Les difficultés financières rencontrées depuis le début de la crise sanitaire

Question 28 : « Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, avez-vous rencontré des difficultés financières pour faire les choses suivantes ? »

## 72% DES JEUNES DE 18-25 ONT RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE EN MARS 2020



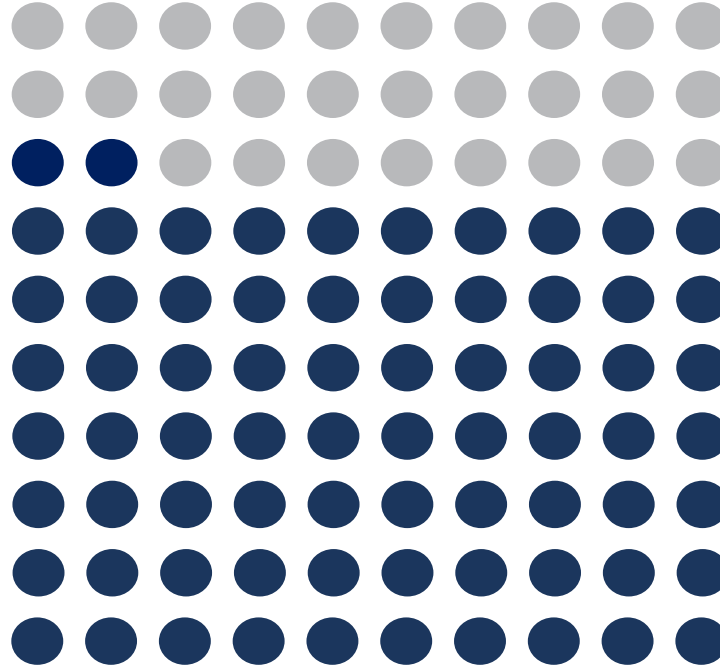
Rappel enquête 2020  
72%

- Projet d'orientation et professionnel modifié/arrêté : 86
- Etudiant avec un emploi rémunéré en parallèle : 82
- Fragilisé psychologiquement, physiquement et sur le plan affectif depuis le Covid-19: 82
- Dont l'activité salariale a été impactée depuis le Covid-19 : 81

### NIVEAU ACTUEL

Actuellement en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année : 77

Actuellement en 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> année ou plus : 73



ÉTUDIANTS

% OUI : 75



JEUNES AYANT UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

% OUI : 72



JEUNES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

% OUI : 76



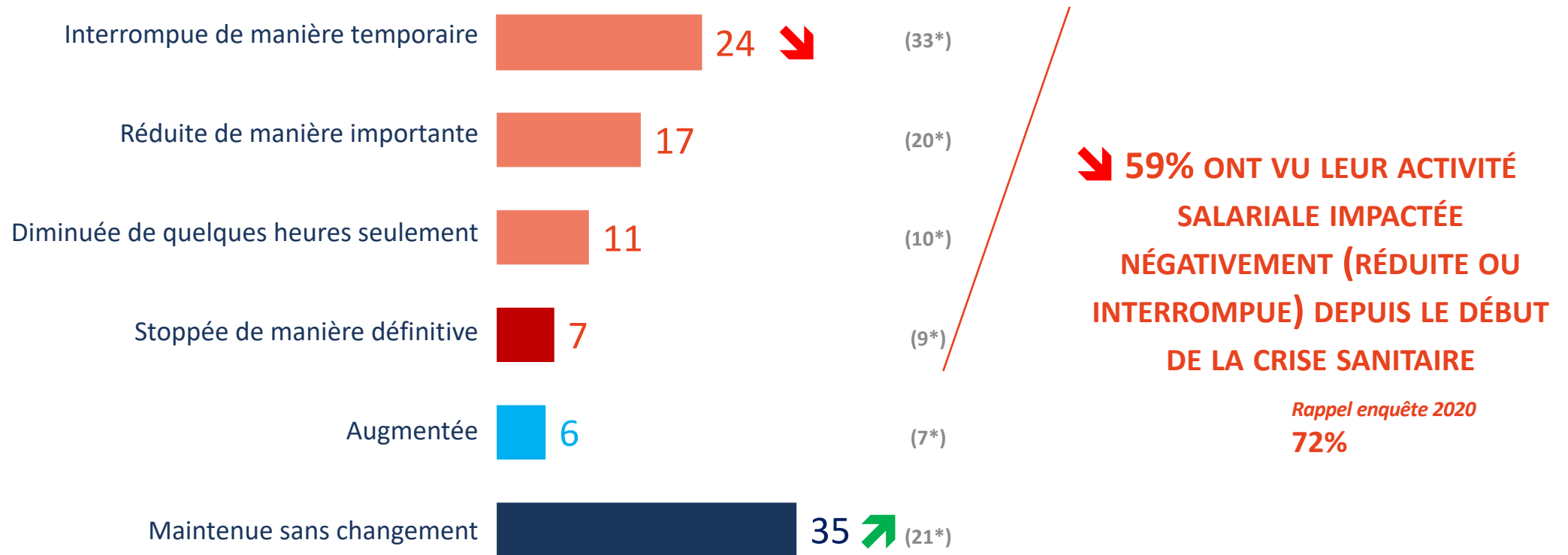
En %

BASE : ENSEMBLE N = 1 000



# L'activité salariale des jeunes depuis le début de la crise sanitaire

Question 29 : « Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, votre activité salariale a-t-elle été ... ? »

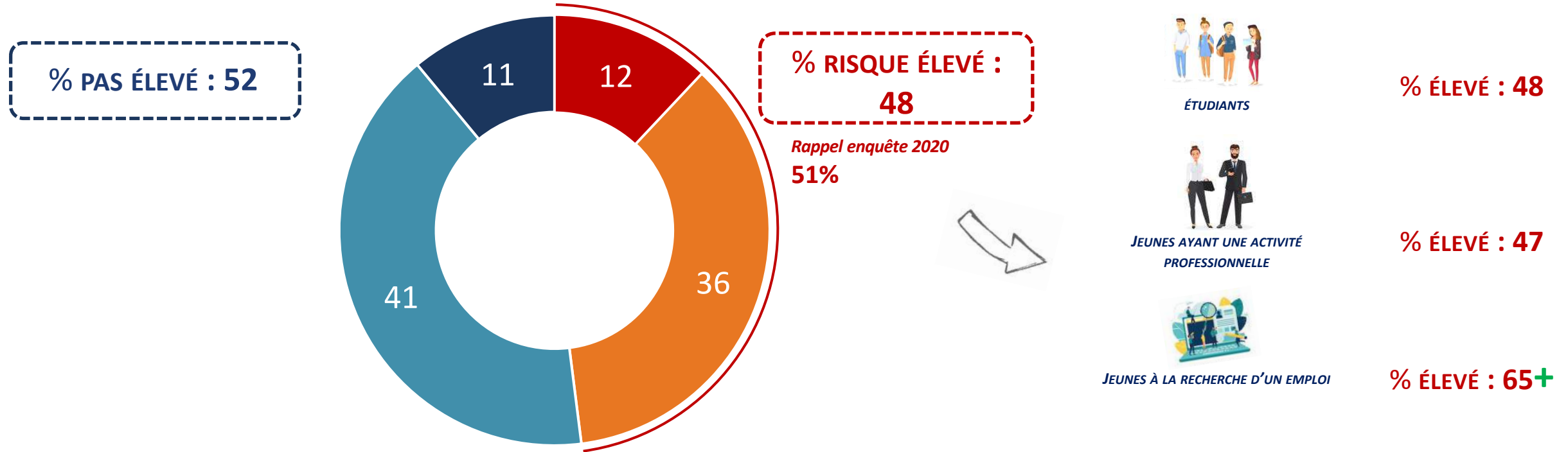


En %

BASE : A CEUX QUI EXERCENT UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE, N = 537

# Le risque perçu d'être touché par une situation de précarité

Question 31 : « Diriez-vous que le risque pour que vous connaissiez un jour une situation de précarité est très, plutôt, plutôt pas ou pas du tout élevé ? »



En % +/ - : résultats significativement supérieurs / inférieurs aux résultats de l'ensemble des répondants

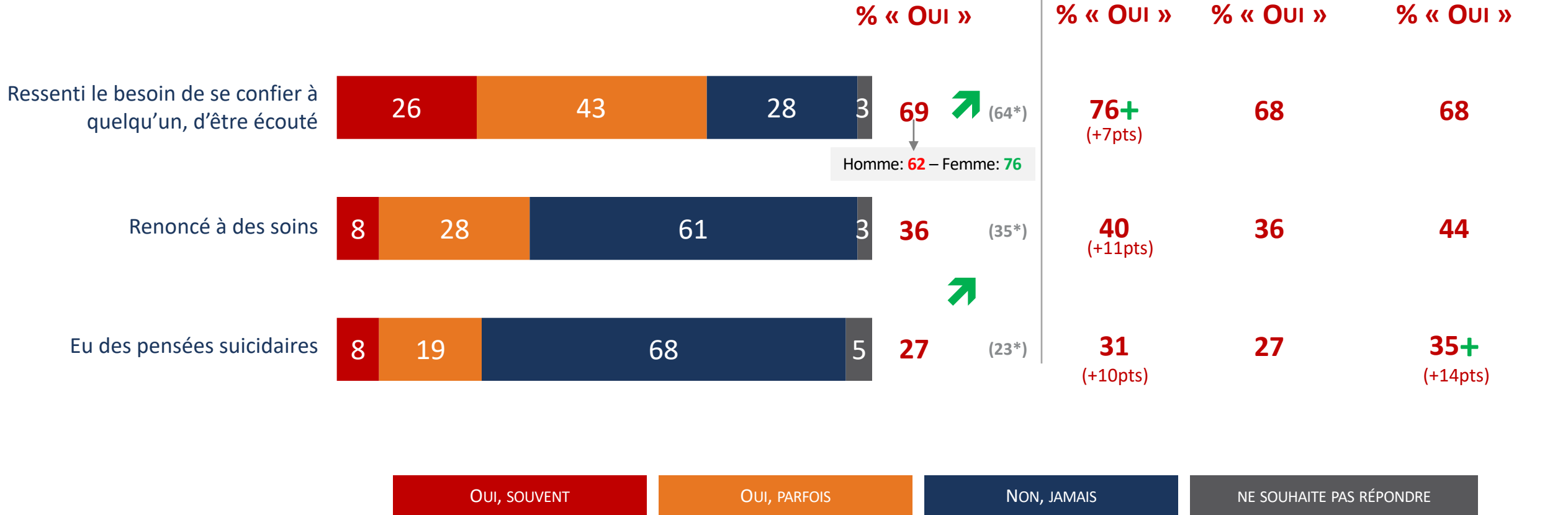
BASE : ENSEMBLE N = 1 000

# SANTÉ

# 6

# L'impact de la crise sanitaire sur l'état psychologique et sur la santé

Question 32 : « Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, avez-vous ... ? »



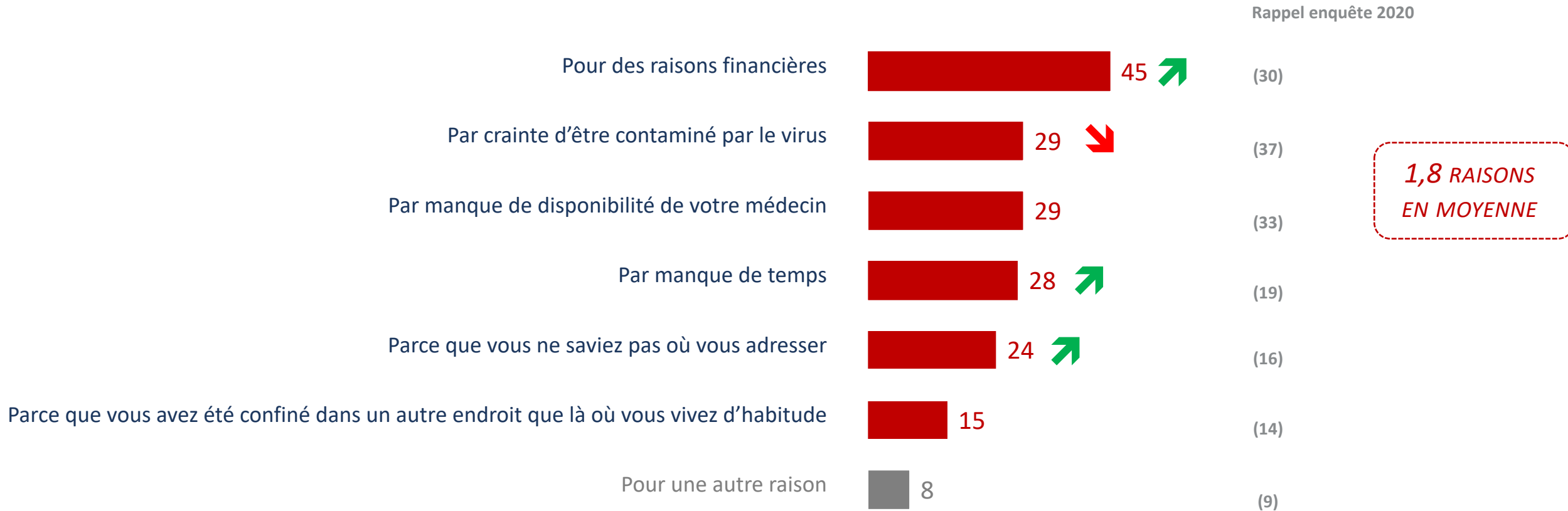
En % +/- : résultats significativement supérieurs / inférieurs aux résultats de l'ensemble des répondants

BASE : ENSEMBLE N = 1 000

# Les motifs de renoncement aux soins depuis le début de la crise sanitaire

Question 33 : « Pour quelles raisons avez-vous renoncé à vous soigner depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020 ?

BASE : A CEUX QUI ONT RENONCÉ À DES SOINS N = 367 – SOIT 36% DE L'ÉCHANTILLON



En %

37

Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles

GAME CHANGERS

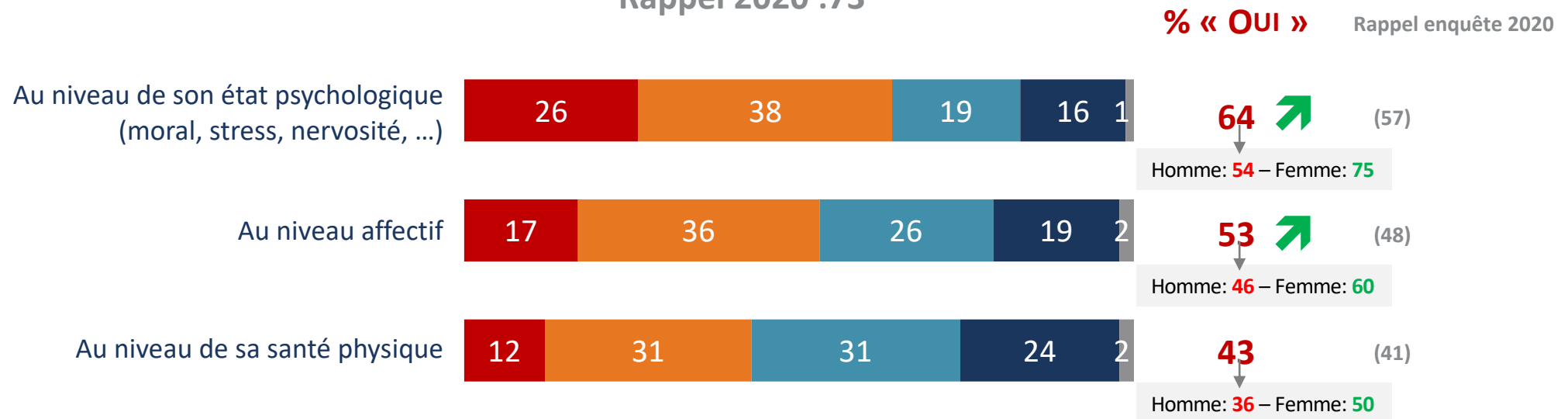


# L'état psychologique, affectif et physique des jeunes depuis le début de la crise sanitaire

Question 34 : « Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, vous êtes-vous senti fragilisé (e)... ? »

## 76% DES JEUNES SE SONT SENTIS FRAGILISÉS QUE CE SOIT LEUR ÉTAT PSYCHOLOGIQUE, AFFECTIF OU PHYSIQUE

Rappel 2020 : 73



OUI, TOUT À FAIT

OUI, PLUTÔT

NON, PLUTÔT PAS

NON, PAS DU TOUT

NE SOUHAITE PAS RÉPONDRE



En %

BASE : ENSEMBLE N = 1 000

LA MODALITÉ « NE SOUHAITE PAS RÉPONDRE » A ÉTÉ AJOUTÉE EN 2021

38

GAME CHANGERS



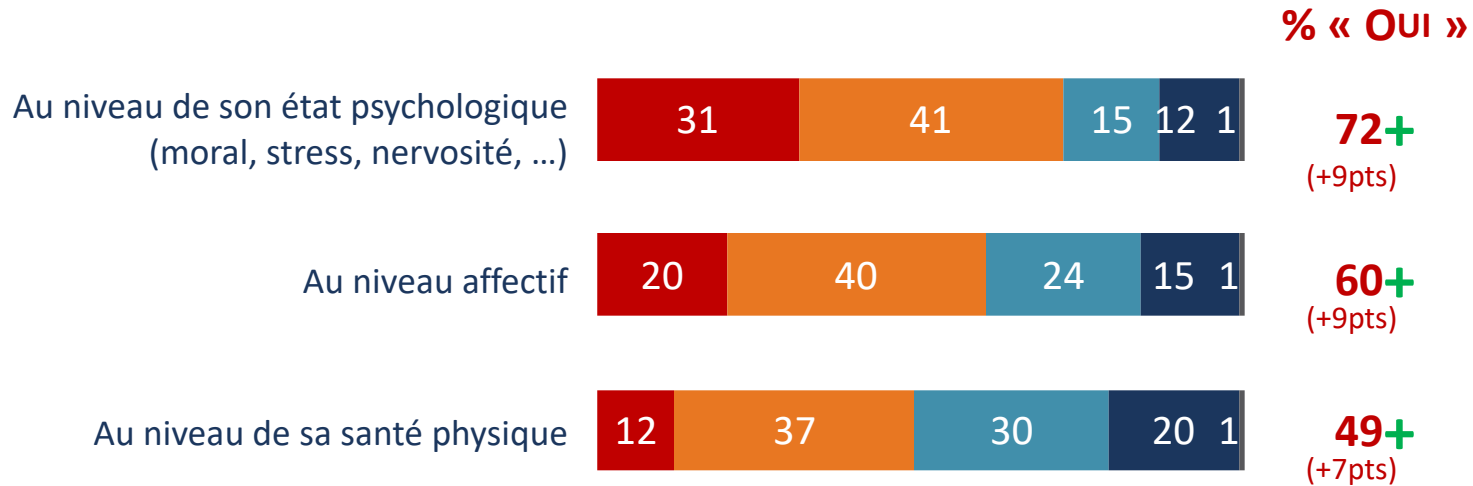
# FOCUS : Etudiants et jeunes actifs

Question 34 : « Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, vous êtes-vous senti fragilisé (e)... ? »



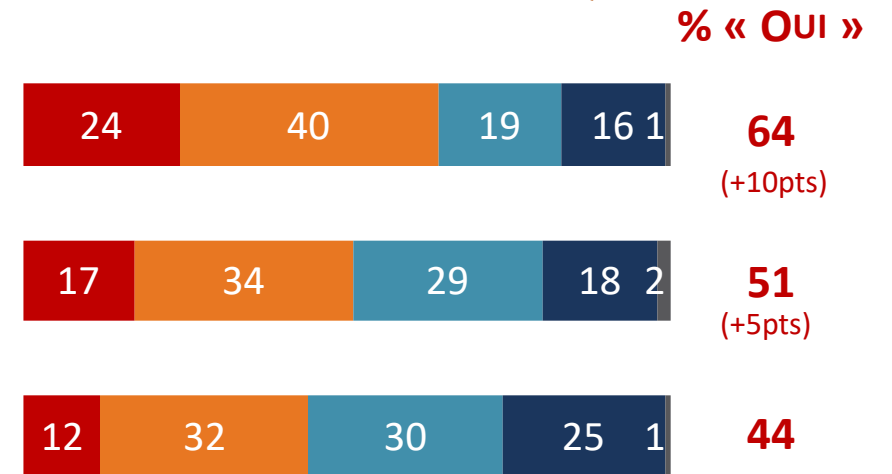
ÉTUDIANTS  
N = 465

**+ 83% DES ÉTUDIANTS SE SONT SENTIS FRAGILISÉS QUE CE SOIT LEUR ÉTAT PSYCHOLOGIQUE, AFFECTIF OU PHYSIQUE**



JEUNES AYANT UNE ACTIVITÉ  
N = 537

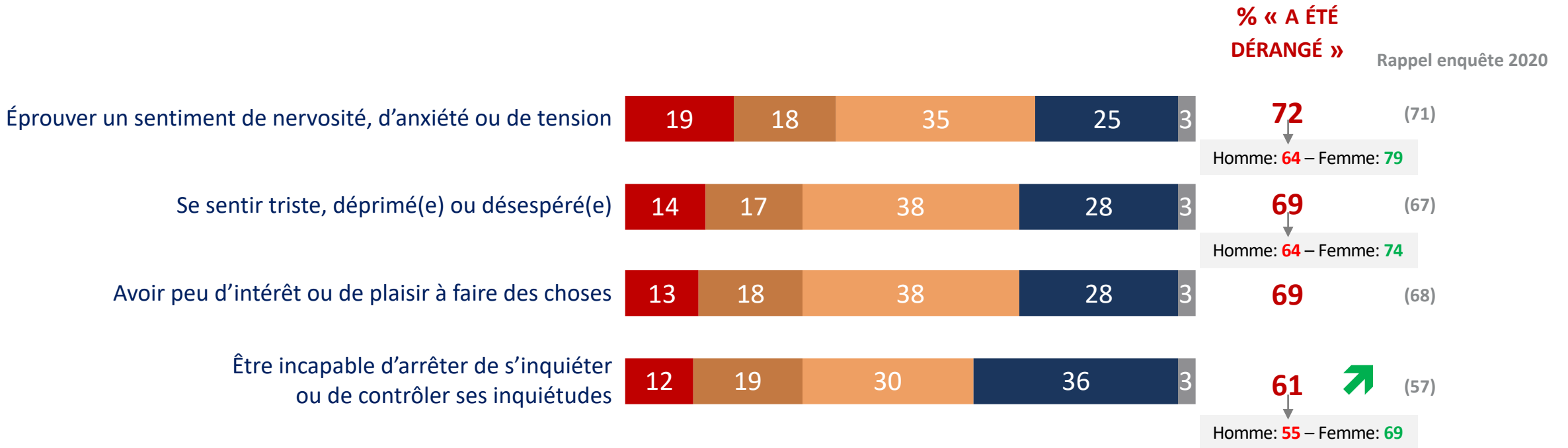
**76% DE CEUX AYANT UNE ACTIVITÉ SE SONT SENTIS FRAGILISÉS QUE CE SOIT LEUR ÉTAT PSYCHOLOGIQUE, AFFECTIF OU PHYSIQUE**



En % +/ - : résultats significativement supérieurs / inférieurs aux résultats de l'ensemble des répondants

# Les sentiments éprouvés au cours des 2 dernières semaines

Question 35 : « Au cours des deux dernières semaines, à quelle fréquence avez-vous été dérangé(e) par les problèmes suivants ? »



TOUS LES JOURS OU PRESQUE

PLUS DE LA MOITIÉ DES JOURS

PLUSIEURS JOURS

JAMAIS

NE SOUHAITE PAS RÉPONDRE



En %

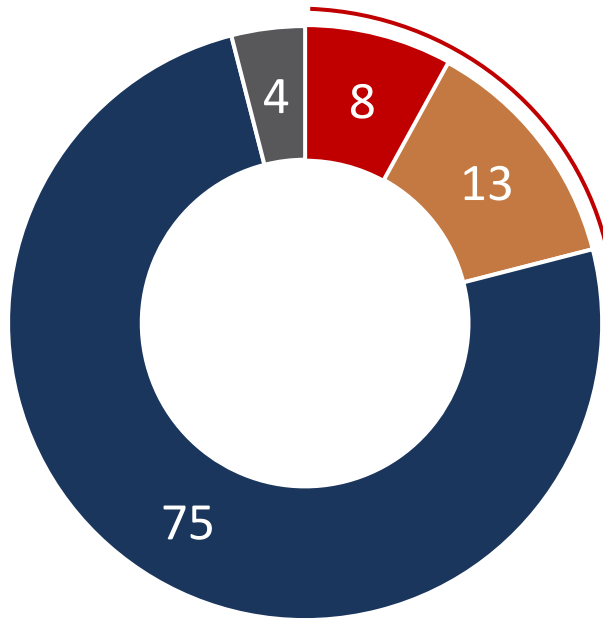
BASE : ENSEMBLE N = 1 000



# L'expérience de violences à caractère sexiste et sexuel

Question 38 : « Dans le cadre de vos études, avez-vous déjà été victime de violences sexistes et sexuelles ? »

Question 39 : « Ces violences ont-elles été commises ... ? »



**% OUI : 21**  
Rappel enquête 2020 : 21 %

Femme : 24



ÉTUDIANTS

**% OUI : 20**



JEUNES AYANT UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

**% OUI : 22**

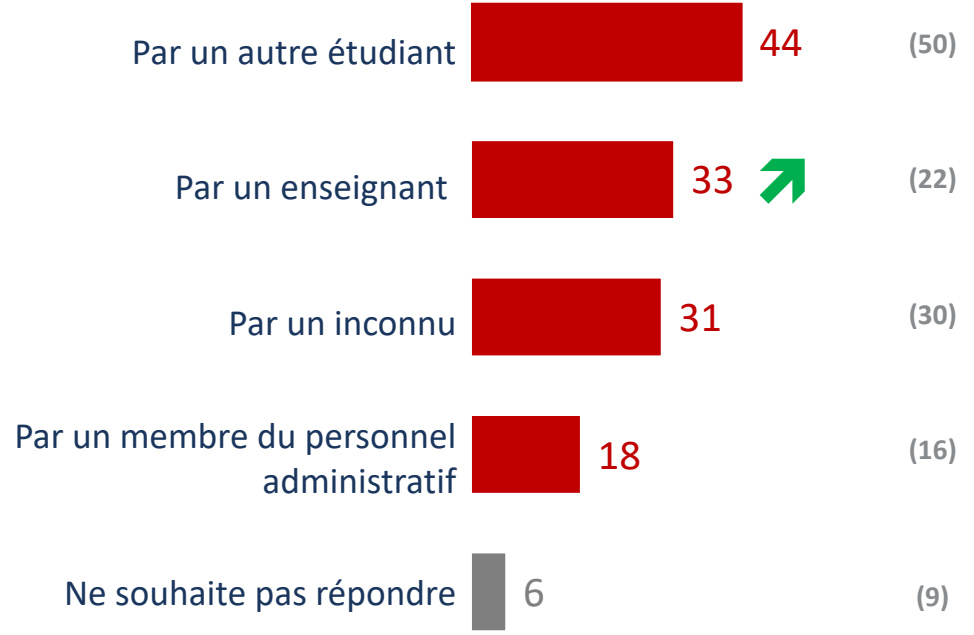


JEUNES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

**% OUI : 25**

BASE : A CEUX QUI SONT CONCERNÉS PAR CE TYPE DE VIOLENCES, N = 218

Rappel enquête 2020



**% ST Membre de l'enceinte de l'établissement : 78**  
Rappel enquête 2020 : 75%

OUI, PLUSIEURS FOIS | OUI, UNE FOIS | NON, JAMAIS | NE SOUHAITE PAS RÉPONDRE

En %  
BASE : ENSEMBLE N = 1 000

# POLITIQUE

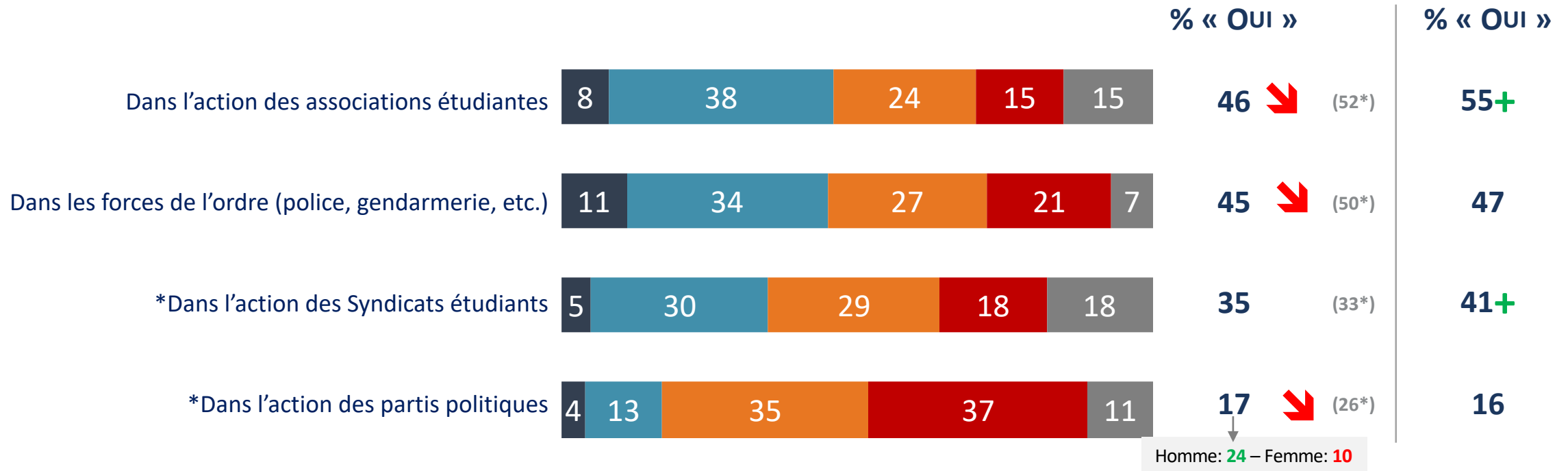
7

# La confiance accordée à différents acteurs

Question 40 : « Diriez-vous qu'aujourd'hui vous avez confiance ou non dans chacun des acteurs suivants ? »



ÉTUDIANTS



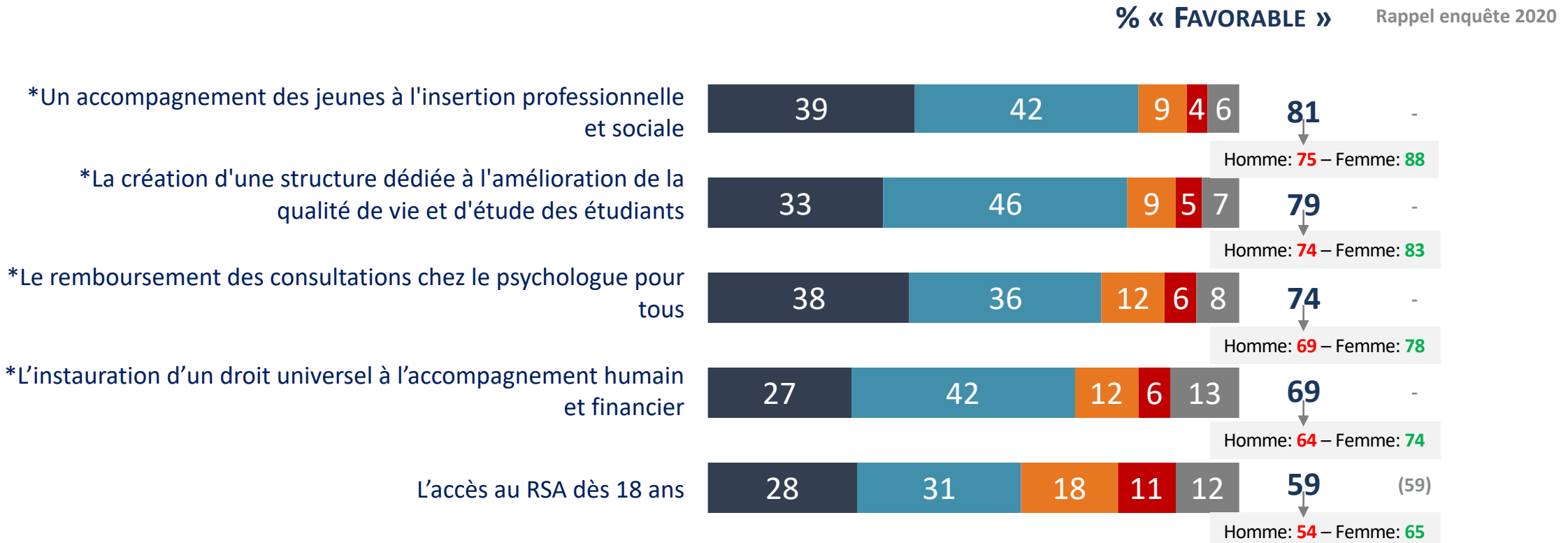
En % +/- : résultats significativement supérieurs / inférieurs aux résultats de l'ensemble des répondants

BASE : ENSEMBLE N = 1 000

\*CERTAINS ITEMS AYANT ÉTÉ MODIFIÉS, LA COMPARAISON AVEC L'ENQUÊTE DE 2020 N'EST PAS TOUJOURS POSSIBLE ET LES ÉVOLUTIONS COMMENTÉES AVEC PRUDENCE

# L'opinion sur la mise en place de nouvelles procédures et législations

Question 42 : « Etes-vous favorable ou défavorable à chacune des mesures suivantes ? »



**i** LA MAJORITÉ DES ITEMS AYANT ÉTÉ AJOUTÉS EN 2021, LA COMPARAISON AVEC L'ENQUÊTE DE 2020 N'EST POSSIBLE QUE POUR UN SEUL ITEM



En %  
BASE : ENSEMBLE N = 1 000

A young woman with long brown hair and black-rimmed glasses is shown in profile, reading a book. She is resting her chin on her hands. The background is a blurred library with bookshelves. The overall tone is warm and focused.

# ANNEXES

## FICHE TECHNIQUE

# FICHE TECHNIQUE

## Étude CAWI sur panel IIS



### ÉCHANTILLON

- **Population cible** : Jeunes de 18-25 ans
- **Tirage de l'échantillon** : échantillon constitué par tirage aléatoire dans la base des panélistes éligibles pour l'étude.
- **Critères et sources de représentativité** : sexe, âge sur 2 tranches, régions, CSP (données INSEE)



### COLLECTE DE DONNÉES

- **Dates de terrain** : 22 au 25 mars 2021
- **Taille de l'échantillon final** : 1000 individus
- **Mode de recueil** : Recueil On line
- **Type d'incentive** : Programme de fidélisation avec système de récompense par cumul de points pour les panélistes
- **Méthodes de contrôle de la qualité des réponses**: surveillance des comportements de réponse des panélistes (Repérage des réponses trop rapides ou négligées (cochées en ligne droite ou zig zag par exemple))
- Contrôle de l'IP et cohérence des données démographiques.



### TRAITEMENTS DES DONNÉES

- Echantillon pondéré
- Méthode de pondération utilisée : méthode de calage sur marges
- Critères de pondération : sexe, âge, régions (UDA5), CSP, agglomération

### LE QUESTIONNAIRE



Questionnaire

# FIABILITÉ DES RÉSULTATS

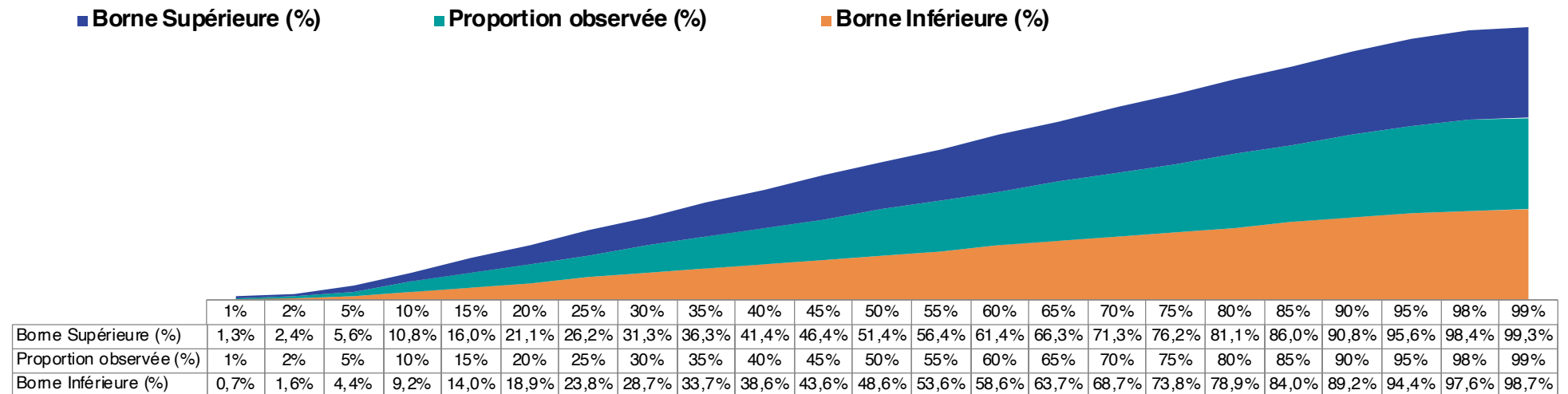


## Feuille de calcul

En l'occurrence s'agissant de cette étude :

- Intervalle de confiance : [sélectionner entre] **95%**
- Taille d'échantillon : [saisir la taille de l'échantillon] **N=1000**

Les proportions observées sont comprises entre :



# FIABILITÉ DES RÉSULTATS : ÉTUDES AUTO-ADMINISTRÉES ONLINE

La fiabilité globale d'une enquête est le résultat du contrôle de toutes les composantes d'erreurs, c'est pourquoi Ipsos impose des contrôles et des procédures strictes à toutes les phases d'une étude.

## EN AMONT DU RECUEIL

- **Echantillon** : structure et représentativité
- **Questionnaire** : le questionnaire est rédigé en suivant une norme de rédaction comprenant 12 standards obligatoires. Il est relu et validé par un niveau senior puis envoyé au client pour validation finale. La programmation (ou script du questionnaire) est testée par au moins 2 personnes puis validée.

## LORS DU RECUEIL

- **Échantillonnage** : Ipsos impose des règles d'exploitation très strictes de ses bases de tirages afin de maximiser le caractère aléatoire de la sélection de l'échantillon: tirage aléatoire, taux de sollicitation, taux de participation, abandon en cours, hors cible...

- **Suivi du terrain** : La collecte est suivie et contrôlée (lien exclusif ou contrôle de l'adresse IP, pénétration, durée d'interview, cohérence des réponses, suivi du comportement du panéliste, taux de participation, nombre de relances,...).

## EN AVAL DU RECUEIL

- Les résultats sont analysés en respectant les méthodes d'analyses statistiques (intervalle de confiance versus taille d'échantillon, tests de significativité). Les premiers résultats sont systématiquement contrôlés versus les résultats bruts issus de la collecte. La cohérence des résultats est aussi contrôlée (notamment les résultats observés versus les sources de comparaison en notre possession).
- Dans le cas d'une pondération de l'échantillon (méthode de calage sur marges), celle-ci est contrôlée par les équipes de traitement (DP) puis validée par les équipes études.



# FICHE TECHNIQUE

## Organisation (Étude sur panel online)



### LES ACTIVITÉS CONDUITES OU COORDONNÉES PAR LES ÉQUIPES IPSOS EN FRANCE

- Design et méthodologie
- Elaboration du questionnaire / validation du scripting
- Coordination de la collecte
- Traitement des données
- Validation des analyses statistiques
- Elaboration du rapport d'étude
- Conception de la présentation des résultats
- Mise en forme des résultats
- Présentation orale
- Analyses et synthèse



### LES ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LES ÉQUIPES IPSOS LOCALES EXPERTES DE L'ACTIVITÉ

- Scripting
- Echantillonnage
- Emailing
- Collecte des données

# NOS ENGAGEMENTS



## Codes professionnels, certification qualité, conservation et protection des données

Ipsos est membre des organismes professionnels français et européens des études de Marché et d'Opinion suivants :

- **SYNTEC** ([www.syntec-etudes.com](http://www.syntec-etudes.com)), Syndicat professionnel des sociétés d'études de marché en France
- **ESOMAR** ([www.esomar.org](http://www.esomar.org)), **E**uropean **S**ociety for **O**pinion and **M**arket Research,

Ipsos France s'engage à appliquer **le code ICC/ESOMAR** des études de Marché et d'Opinion. Ce code définit les règles déontologiques des professionnels des études de marché et établit les mesures de protection dont bénéficient les personnes interrogées.

Ipsos France s'engage à respecter les lois applicables. Ipsos a désigné un Data Protection Officer et a mis place un plan de conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement (UE) 2016/679). Pour plus d'information sur notre politique en matière de protection des données personnelles : <https://www.ipsos.com/fr-fr/confidentialite-et-protection-des-donnees-personnelles>

La durée de conservation des données personnelles des personnes interviewées dans le cadre d'une étude est, à moins d'un engagement contractuel spécifique :



- de 12 mois suivant la date de fin d'une étude Ad Hoc
- de 36 mois suivant la date de fin de chaque vague d'une étude récurrente

Ipsos France est certifiée **ISO 20252 : Market Research** par **AFNOR Certification**



- Ce document est élaboré dans le respect de ces codes et normes internationales. Les éléments techniques relatifs à l'étude sont présents dans le descriptif de la méthodologie ou dans la fiche technique du rapport d'étude.
- Cette étude a été réalisée dans le respect de ces codes et normes internationales



## A PROPOS D'IPSOS

---

Ipsos est le troisième Groupe mondial des études. Avec une présence effective dans 88 pays, il emploie plus de 16 000 salariés et a la capacité de conduire des programmes de recherche dans plus de 100 pays. Créé en 1975, Ipsos est contrôlé et dirigé par des professionnels des études. Ils ont construit un groupe solide autour d'un positionnement unique de multi-spécialistes – Etudes sur les Médias et l'Expression des marques, Recherche Marketing, Etudes pour le Management de la Relation Clients / Employés, Opinion et recherche sociale, Recueil de données sur mobile, internet, face à face et téléphone, traitement et mise à disposition des résultats.

Ipsos is listed on Eurolist - NYSE-Euronext. The company is part of the SBF 120 and the Mid-60 index and is eligible for the Deferred Settlement Service (SRD).  
ISIN code FR0000073298, Reuters ISOS.PA, Bloomberg IPS:FP  
[www.ipsos.com](http://www.ipsos.com)

### Syndicated studies

© 2020 Ipsos. ALL RIGHTS RESERVED.

*This document constitutes the sole and exclusive property of Ipsos. Ipsos retains all copyrights and other rights over, without limitation, Ipsos' trademarks, technologies, methodologies, analyses and know how included or arising out of this document. The addressee of this document undertakes to maintain it confidential and not to disclose all or part of its content to any third party without the prior written consent of Ipsos.*

### Ad hoc studies

© 2020 Ipsos. ALL RIGHTS RESERVED.

*This document constitutes the sole and exclusive property of Ipsos. Ipsos retains all copyrights and other rights over, without limitation, Ipsos' trademarks, technologies, methodologies, analyses and know how included or arising out of this document. The addressee of this document undertakes to maintain it confidential and not to disclose all or part of its content to any third party without the prior written consent of Ipsos.*

## GAME CHANGERS

---

Chez Ipsos, nous sommes passionnément curieux des individus, des marchés, des marques et de la société.

Nous aidons nos clients à naviguer plus vite et plus aisément dans un monde en profonde mutation.

Nous leur apportons l'inspiration nécessaire à la prise de décisions stratégiques.

Nous leur délivrons sécurité, rapidité, simplicité et substance.

Nous sommes des Game Changers.

## RETROUVEZ-NOUS

---



[www.ipsos.fr](http://www.ipsos.fr)



[facebook.com/ipsos.fr](https://facebook.com/ipsos.fr)



[vimeo.com/ipsos](https://vimeo.com/ipsos)



[@IpsosFrance](https://twitter.com/IpsosFrance)

GAME CHANGERS

